

# CPE et CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE



UNE MISSION CENTRALE  
OUVERTE SUR LE MONDE



# PRÉAMBULE



Instauré en 2016, le parcours citoyen propose, en cohérence avec les programmes, une progression au sein des quatre cycles de la scolarité obligatoire. Structuré autour d'un socle commun, il s'articule autour de quatre entrées thématiques : la sensibilité : soi et les autres ; le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres ; le jugement : penser par soi-même et avec les autres ; l'engagement : agir individuellement et avec les autres. La sensibilisation aux notions de défense et de sécurité nationale ainsi que l'éducation au développement durable permettent d'initier les élèves à une dimension élargie de la citoyenneté.

Par ses objectifs, ses contenus et ses méthodes, le parcours citoyen, « une des courroies de la loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 », engage tous les professionnels de l'éducation et tous les enseignements. L'enseignement moral et civique et l'éducation aux médias et à l'information qui constituent des fils directeurs, sont les piliers de « la formation de la personne et du citoyen ».

La construction par les élèves d'une « citoyenneté participative » fait partie des attributions des conseillers principaux d'éducation tout comme leur contribution à l'acquisition par les élèves des compétences du socle commun de connaissances, compétences et de culture.

Le document que vous avez en main prend en compte cette double dimension éducative et pédagogique du métier du CPE. Conçu autour des quatre thématiques de l'enseignement moral et civique, il se compose de fiches de présentation générale enrichies de contenus théoriques et offrant des liens vers des séquences pour le collège (cycles 3 et 4) et le lycée.

Cette articulation entre la théorie et la pratique a été possible grâce à la coopération des rédacteurs ; CPE correspondants académiques, membres du groupe ressource, et les CPE référents de bassin.

Leur volonté n'était pas de fournir des schémas modélisants mais proposer plutôt des pistes possibles de réflexion et des supports pédagogiques concrets. Les collègues CPE les ont construits dans une logique de progression, mais ces supports peuvent également être exploités séparément ou dans un tout autre ordre que celui proposé dans ce document.

Dans toutes les séquences néanmoins, une attention particulière a été portée à la prise en compte de la parole des élèves. « *L'exercice, par les enfants, de leur droit à participer, suppose une formation à la prise de parole, à l'expression de leurs idées et de leurs volontés, qui repose en grande partie sur l'école* » (Défenseur des droits). L'école réussit le mieux, à prévenir et contenir incivilités et violences, à responsabiliser les élèves quand elle accomplit ses missions, au premier rang desquelles la maîtrise de la langue écrite et orale.

Nous espérons que les propositions des collègues vous conforteront dans les choix d'actions et projets déjà mis en place et vous donneront envie d'en explorer d'autres.

# SOMMAIRE

## **1 LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS**



**Identifier et exprimer ses émotions, être capable d'écoute et d'empathie**

**Le respect de la diversité des croyances et des convictions**

**Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain**

## **2 LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE PRINCIPE DE DISCIPLINE**



**Les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques**

**Les grands principes de la justice et leur lien avec le règlement intérieur et la vie de l'EPL**

## **3 LA CULTURE DU JUGEMENT : PENSER PAR SOI - MÊME ET AVEC LES AUTRES PRINCIPE D'AUTONOMIE**



**Les aptitudes au discernement et à la réflexion critique**

## **4 CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS**



**L'engagement et la prise des responsabilités dans l'établissement**



IDENTIFIER ET EXPRIMER SES ÉMOTIONS, ÊTRE  
CAPABLE D'ÉCOUTE ET D'EMPATHIE

POUVOIR DIRE

« Ce qui jette les hommes les uns contre les autres, c'est le dogmatisme et l'addiction aux certitudes. Si l'École devenait le lieu où l'on apprend à sentir ce que l'on pense et à penser ce que l'on ressent, l'incertitude serait sans doute moins angoissante, et la peur d'apprendre moins intense. »<sup>1</sup>

Consciente des enjeux du monde moderne, l'École a accentué, et formalisé depuis 2016 dans les programmes de l'Enseignement moral et civique (l'EMC), l'apprentissage de la culture de la sensibilité tout au long du parcours des élèves. En effet, l'EMC est la colonne vertébrale du Parcours citoyen qui se déploie de la maternelle jusqu'au lycée.

Ce parcours a pour but de donner aux élèves des outils pour développer des compétences psycho-sociales, langagières et démocratiques. Il vise également à mettre en avant les valeurs humanistes et développer le sens du commun en travaillant l'acceptation des différences (socle commun de connaissances de compétences et de culture).

L'éducation à la sensibilité dans le cadre de l'EMC doit permettre, notamment, d'acquérir des compétences émotionnelles, à savoir : identifier ses émotions et celles des autres, les exprimer, les comprendre, les réguler et les utiliser de manière adaptée au contexte et à ses objectifs, et à faciliter l'expression des émotions de ses interlocuteurs.

Ces compétences forment le socle d'une communication apaisée et efficace qui contribue au climat serein dans l'établissement, à son bon fonctionnement, aux relations interpersonnelles de qualité.

Le CPE, grâce à ses connaissances en psychologie de l'adolescent et par sa mission de conseiller de la communauté scolaire, a un rôle incontestable à jouer dans l'éducation à la sensibilité. Son action pédagogique lui permet également de collaborer avec ses collègues enseignants pour mener à bien les séquences dédiées à l'apprentissage de la communication. Elles doivent favoriser l'expression individuelle et collective pour le bénéfice de tous.

Mots-clés :  
Émotion - sentiment - besoin - désir - communication - médiation

Les pistes de travail proposées visent, d'abord à engager les élèves dans une démarche réflexive sur la découverte, la connaissance et la gestion de leurs émotions et sentiments, et sur leur(s) façon(s) de les communiquer.

L'objectif est ensuite de leur permettre de prendre conscience des conséquences des modes d'expression sur les interactions sociales dans un groupe, quel qu'il soit. Enfin, la maîtrise progressive d'un discours argumentatif solide et pacifié favorisera une communication sereine entre élèves, entre les élèves et adultes.



<sup>1</sup> Daniel Favre, Eduquer à l'incertitude (2016), Dunod, Paris



IDENTIFIER ET EXPRIMER SES ÉMOTIONS, ÊTRE  
CAPABLE D'ÉCOUTE ET D'EMPATHIE

POUVOIR DIRE

CYCLE 3 : « MON CARNET DES ÉMOTIONS ET SENTIMENTS »

La première des compétences à construire dans le cadre de l'EMC du cycle 3 est « identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments ».

Le langage a pour fonction non seulement de communiquer des idées, de favoriser la compréhension mais aussi de partager des sentiments. Le message verbal ne représente qu'une infime partie de la communication entre deux ou plusieurs interlocuteurs. Tant que l'échange langagier se cantonne à des considérations très concrètes, le sens des mots est assez évident mais dès que la conversation sort de ce cadre, le lien entre le mot et son sens devient plus souple. Le mot prend alors sa signification dans un contexte particulier mais aussi selon la vision du monde différente chez chacun. C'est pourquoi disposer d'un vocabulaire aussi étendu que possible et puiser dans les finesses et les subtilités de la langue française permet à la fois d'explorer son ressenti, de développer sa pensée et de s'exprimer avec plus d'exactitude. Nommer les émotions et les sentiments avec précision peut éviter beaucoup de malentendus et de réactions indésirables. Le choix de mots n'est pas anodin puisque leur poids influence considérablement l'interaction avec les autres. L'état d'âme de celui qui les formule et de celui qui les entend, influence l'impact le message.

Les chercheurs semblent s'accorder pour retenir comme émotions de base : la joie, la surprise, la tristesse, la colère, la peur, le dégoût. En revanche, il existe une infinité de sentiments. Le mot « sentiment » est un synonyme d'émotion mais avec un sens plus large. Le sentiment désigne un état affectif dont la durée est souvent plus longue que l'émotion et dont la teneur est aussi plus complexe et plus nuancée.

On se heurte parfois, encore aujourd'hui, à des résistances lorsqu'on aborde les émotions et les sentiments avec les élèves. L'idée qu'il ne faudrait pas les montrer de façon trop ostensible, surtout les émotions jugées négatives, est assez répandue. Les garçons sont encore dans la croyance, induite, qu'ils ne doivent pas être tristes ou avoir peur. Les filles quant à elles, ne s'autorisent pas toujours à exprimer leur colère.<sup>2</sup>

Travailler sur les émotions et les sentiments dans le cadre scolaire est primordial pour permettre aux élèves de dépasser ces croyances et favoriser leurs apprentissages. Elles peuvent les faciliter ou au contraire, pour les émotions désagréables comme la peur, les empêcher.

Le développement des compétences émotionnelles contribue également au bien-être psychologique, à la santé physique ainsi qu'à la qualité des relations sociales et la réussite professionnelle.

On rejoint ici le parcours éducatif de santé, le parcours avenir ainsi que les actions autour de la mise en place d'un climat scolaire favorable aux apprentissages et à la vie dans l'établissement.

Pour les élèves, l'apprentissage des émotions et sentiments et de leur expression permet :

- **D'être conscient de son état intérieur et de son environnement** en identifiant ses émotions désagréables et détecter le(s) besoin(s) qui en est(ont) à l'origine, procure un relâchement des tensions propice au dépassement de l'état initial inconfortable et donc de mieux se connaître :
- **D'anticiper une situation** de stress ou de colère et d'apprendre ainsi à se détendre
- **De comprendre et d'exprimer un besoin** (essentiel et donc à prendre en compte) **ou un désir**, qui peut ne pas être satisfait sans mettre en danger son intégrité, à condition d'apprendre à gérer sa frustration ! Être persévérant est une compétence essentielle pour progresser et évoluer
- **De comprendre l'autre** en tant qu'humain ayant aussi des besoins et des émotions...peut-être différents des siens mais qui a droit, néanmoins, à de l'empathie et du respect.
- **De comprendre une situation** (analyser un conflit par exemple) pour pouvoir la résoudre.

<sup>2</sup> Sur ce sujet voir Paula Niedenthal, Sivia Krauth-Gruber, François Ric, Comprendre les émotions (2009), Chapitre 8 : Emotions et différences de genre.



IDENTIFIER ET EXPRIMER SES ÉMOTIONS, ÊTRE  
CAPABLE D'ÉCOUTE ET D'EMPATHIE

POUVOIR DIRE

La maîtrise d'un bagage lexical étoffé autour des émotions et sentiments est capitale pour la compréhension en lecture, pour l'expression écrite et orale ainsi que pour l'enrichissement de la culture des élèves. Les activités proposées pour le cycle 3 aboutissent à la création d'un écrit : « Mon carnet des émotions et sentiments ». Ce carnet constituera la trace écrite des apprentissages effectués lors des séances proposées. Il créera du lien (entre la classe et la maison) et du sens (pour mémoriser et structurer). Il sera la mémoire du temps scolaire vécu et, dans le cadre des séances autour des émotions, la formalisation d'un récit collectif.



CYCLE 4 : « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT. »

Les termes « communiquer » et « communication » viennent - tout comme les termes plus anciens « communier » et « communion » - du verbe latin *communicare* qui signifie selon la définition qu'en donne le Gaffiot : « *Mettre ou avoir en commun* »

Selon le dictionnaire français en ligne Larousse, la communication désigne aussi le fait de transmettre quelque chose. Il peut également être défini comme étant l'action de communiquer avec quelqu'un, d'être en rapport ou en liaison avec une ou d'autres personnes.

« *Communiquer n'est jamais une relation univoque et transparente. Jamais nous n'avons affaire à un message dont le sens est tout à fait cernable (c'est-à-dire en toute positivité) et qu'un bon récepteur recevrait « cinq sur cinq* ». « *Ce n'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'on doit se taire* » dit le sens commun, par quoi il affirme que parler est autre chose que dire quelque chose et le dire à quelqu'un. »<sup>3</sup>

Pour l'OMS « *La communication efficace signifie que nous soyons capables de nous exprimer à la fois verbalement et non verbalement, de façon appropriée à notre culture et aux situations* ».

Au collège, **le développement des compétences langagières** ainsi que **la réflexion sur la communication** seront utiles pour rendre plus compréhensibles les difficultés que des propos maladroits, peu clairs, voire tenus pour blesser, peuvent générer.

Lorsqu'un conflit se déclenche et que le ton monte, il arrive que la communication qui s'installe, fasse violence aux protagonistes du conflit : accusations, jugements, reproches, phrases assassines...voire passage à la violence physique. Nos cours de récréation en sont fréquemment le théâtre.

**La communication non-violente (CNV)** est l'une des méthodes qui peut servir à la résolution des tensions et des conflits entre deux personnes ou au sein de groupes. Elle favorise la disparition de la violence ou du moins son apaisement durant le conflit. Elle nécessite d'être enseignée, sa pratique accompagnée, voire partagée et appliquée par le plus grand nombre au sein de la communauté scolaire. Elle comporte 4 étapes : observation/expression des émotions/des besoins/formulation d'une demande.

Dans une recherche de progression tout au long du cycle 4, **la médiation entre pairs** pourrait être un outil pertinent permettant aux élèves de concrétiser tous les acquis précédemment réalisés par une pratique qui a des effets à l'échelle de tout l'établissement scolaire.

<sup>3</sup> Sociologie de la communication et philosophie, André Akoun, L'année sociologique 2001/2



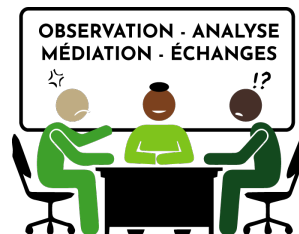
IDENTIFIER ET EXPRIMER SES ÉMOTIONS, ÊTRE  
CAPABLE D'ÉCOUTE ET D'EMPATHIE

POUVOIR DIRE

La médiation est un processus coopératif qui facilite la résolution non violente d'un conflit. Il peut également le prévenir par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. Le médiateur aide les parties (appelées médians) à communiquer, favorise les conditions du dialogue afin qu'elles recherchent une issue constructive au conflit. En surmontant les désaccords, on s'efforce alors d'établir de nouvelles relations, de nouvelles solidarités, en un mot de « reconstruire le lien social » (Bonafé-Schmitt).

La médiation par les pairs en milieu scolaire signifie que les médiateurs sont des jeunes du même âge ou à peine plus âgés, formés à la médiation, mais avec le même statut d'élèves. Les élèves-médiateurs vont proposer leur aide lors de désaccords ou de disputes.

**Promouvoir une culture de la médiation, c'est accompagner les élèves dans la prévention et la résolution des conflits par la parole et le dialogue.** Pour ce faire, il s'agit d'apprendre à l'élève à exprimer, verbaliser ses émotions et sentiments, ses besoins et ses valeurs, et ainsi de s'approprier le socle des connaissances et compétences langagières, civiques et sociales.



LYCÉE « JE PRENDS LA PAROLE, JE M'ENGAGE »

Le vocabulaire des émotions et sentiments ainsi que les différents supports de transmission devant être maîtrisés, il est nécessaire de poursuivre au lycée l'acquisition des compétences langagières, évaluées notamment au moment du Grand oral et du Chef d'œuvre. Le langage, moteur de la transmission de la culture (Bruner, 1996), est indispensable pour se construire comme sujet parlant, capable d'utiliser le langage pour apprendre et comprendre au sein des contextes auxquels il ou elle est confronté(e), pour se positionner au plan identitaire (je parle donc je suis, je dis ce que je pense et affirme mes choix), pour pouvoir prendre part à la communauté scolaire d'abord (statut, rôle et place de l'élève) et à la société ensuite (j'argumente, ...).

C'est ainsi que la pratique du **débat argumenté** prend tout son sens.

*« Le débat est par excellence constitutif de l'espace public en démocratie. Comme pratique démocratique, il vise la recherche d'un compromis ou d'un consensus sur fond de divergence des points de vue, voire de conflit. La liberté d'expression a pour corollaire l'acceptation de ces désaccords, qui s'expriment dans le débat. Toutefois, il ne doit pas entretenir l'idée que toutes les opinions se valent. L'expression de la pluralité des points de vue doit se faire dans le respect des valeurs de la démocratie et se référer au cadre juridique qui organise cette liberté. La pratique du débat facilite particulièrement la construction du jugement moral et du civisme chez les élèves. En ce sens, elle se situe au cœur d'une éducation à la citoyenneté. »* Eduscol

La pratique du débat à privilégier au lycée est celle du débat argumenté obéissant à des règles garantissant son cadre démocratique et le respect du droit de chacun d'exprimer son opinion. Le débat permet alors l'expression publique des points de vue (accords ou désaccords) afin d'aboutir à une décision ou une position, sur fond de préparation d'un dossier étayant les argumentaires, l'objectif étant d'apprendre à défendre une opinion en mobilisant une argumentation, c'est-à-dire une succession d'arguments pesés et mesurés.





**IDENTIFIER ET EXPRIMER SES ÉMOTIONS, ÊTRE  
CAPABLE D'ÉCOUTE ET D'EMPATHIE**

**POUVOIR DIRE**

La question à débattre, qui s'intègre dans le cadre du programme d'EMC, doit permettre la controverse et donc pouvoir susciter un échange étayé par des arguments entre des positions également défendables dans un cadre démocratique.

Dans une perspective pédagogique, le choix d'une question doit prendre en compte trois dimensions :

- La dimension sociale (réalité des enjeux civiques et moraux) éventuellement par un dilemme,
- La dimension cognitive (complexité du thème),
- La dimension psychologique (expression des émotions). Une question trop « passionnelle » peut empêcher la mise à distance nécessaire au processus d'apprentissage.

Dans la logique de notre thématique, plusieurs questions pourraient faire l'objet d'un débat argumentatif, comme, par exemple :

- Est-il plus bénéfique pour le bien-être d'un individu d'exprimer ou de ne pas exprimer ses émotions ?
- Comprendre nos émotions peut-il nous rendre moins réactifs émotionnellement ?
- Est-ce qu'il faut taire nos émotions négatives ?
- ...

**LIENS VERS LES FICHES SÉQUENCES :**

▲ **CYCLE 3 « MON CARNET DES ÉMOTIONS ET SENTIMENTS »**

[https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-MON-CARNET-DES-EMOTIONS-ET-SENTIMENTS\\_0.pdf](https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-MON-CARNET-DES-EMOTIONS-ET-SENTIMENTS_0.pdf)

● **CYCLE 4 « VOYAGE AU CŒUR D'UN CONFLIT. »**

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C4-VOYAGE-AU-COEUR-DUN-CONFLIT.pdf>

**RESSOURCE :**

- Eduscol, le débat

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/1/ress\\_emc\\_debat\\_464011.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/1/ress_emc_debat_464011.pdf)



LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ DES CROYANCES  
ET DES CONVICTIONS

QUESTIONS D'IDENTITE

La République française et son Ecole fait de l'égalité fille/garçon, femme/homme un enjeu éducatif primordial qui est inscrit dans **le code de l'éducation** :

- **Article L312-17-1** : « Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences. »

- **Article L121-1** : « Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. »

Dans le préambule de la **convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2019/2024**, nous pouvons lire :

« Les stéréotypes de sexe se mettent en place dès le plus jeune âge et influent sur la manière dont les garçons et les filles construisent au fil des ans leur identité, leur scolarité, leur orientation professionnelle... Les données statistiques produites chaque année par le ministère en charge de l'éducation nationale continuent toutefois de mettre en évidence des différences selon les sexes en matière de parcours et de réussite des jeunes, de choix d'orientation et de poursuite d'études entre filles et garçons, qui auront des incidences ultérieures sur l'insertion dans l'emploi ainsi que sur les inégalités professionnelles et salariales entre les femmes et les hommes. »

**Le genre détermine ce que l'être humain est, peut et doit faire.**

L'UNESCO définit le genre comme suit :

« Rôles et responsabilités, dévolus aux hommes et aux femmes, qui sont façonnés au sein de nos familles, de nos sociétés et de nos cultures. Ces notions s'acquièrent par l'apprentissage et peuvent varier au fil du temps et selon les cultures. Les systèmes de différenciation sociale tels que le statut politique, la classe, l'origine ethnique, les handicaps physiques et mentaux, l'âge et plusieurs autres facteurs, modifient les rôles de chaque genre. **Le concept de genre est fondamental car, lorsqu'il est appliqué à une analyse sociale, il révèle la façon dont la subordination des femmes (ou la domination des hommes) s'organise au sein de la société. En tant que telle, cette subordination peut être modifiée ou abrogée ; elle n'est pas biologiquement prédéterminée ni fixée pour toujours.** »

Mots-clés :

Identité(s), stéréotype, égalité, reconnaissance, croyance, genre, subjectivité, droit

Les pistes de travail proposées ont pour objectifs de faire comprendre que nos actes, nos choix peuvent être influencés par des stéréotypes ancrés et transmis par nos éducations et par la société dans laquelle nous grandissons. Notre identité étant composée de différentes dimensions, il est important de prendre conscience de ses croyances afin qu'elles soient le moins limitantes possibles dans la construction de notre identité. Amener les élèves à identifier puis à déconstruire les stéréotypes de genre et les croyances en les engageant dans une posture réflexive contribuera à la construction d'une société de demain plus égalitaire et plus juste où chacun pourra être simplement lui-même.

Permettre aux élèves cette prise de conscience au travers de séances pédagogiques définissant les stéréotypes, les croyances, déconstruisant les stéréotypes de genre, les accompagnant dans le développement de leur



QUESTIONS D'IDENTITE

esprit critique en favorisant la réflexion, permettra la construction d'une société de demain plus égalitaire et plus juste où chacun pourra être simplement lui-même.

CYCLE 3 « QUI SUIS-JE ? »

**Les stéréotypes de genre façonnent encore notre société.** Malgré les avancées des droits, et notamment des droits des femmes, les stéréotypes ont la vie dure et continuent d'influencer nos choix et nos comportements, ils déterminent nos places et rôles dans la société. Ils sont perpétués au sein de la cellule familiale mais aussi à l'école et dans la société.

Les études actuelles (DEPP) démontrent, par exemple, que les choix des parcours scolaires et des orientations sont encore très influencés par le genre, perpétuant les inégalités professionnelles et salariales entre les hommes et les femmes dans notre société et, par conséquent, leur qualité de vie. L'objectif est d'amener les élèves à dépasser des croyances véhiculées par la société, par l'histoire, par les milieux culturels et familiaux afin qu'ils puissent construire leurs parcours scolaires et professionnels en fonction de leurs envies, de leurs compétences.

**Éduquer à l'égalité est l'une des missions de l'école.** Cette éducation passe notamment par la déconstruction des stéréotypes. Permettre aux élèves, en développant leur esprit critique, de faire leurs propres choix en matière d'orientation, de choix professionnels mais aussi personnels, en fonction de leurs envies et de leurs compétences, est primordial. Afin de pouvoir les accompagner dans cette démarche ; nous devons être conscients que nous-mêmes, en tant qu'éducateurs, véhiculons ces stéréotypes de manière inconsciente au sein de l'école dans un traitement différencié selon les élèves, en faisant des distinctions entre filles et garçons.

Afin de pouvoir accompagner les élèves dans leurs réflexions et la construction de compétences, nous devons être conscients que nous-mêmes, en tant qu'éducateurs, véhiculons ces stéréotypes de manière inconsciente au sein de l'école dans un traitement différencié selon les élèves, en faisant des distinctions entre filles et garçons.



CYCLE 4 : « POUVOIR, QUAND TU ME TIENS... »

« *L'égalité est un besoin vital de l'âme humaine. Elle consiste dans la reconnaissance publique, générale, effective, exprimée réellement par les institutions et les mœurs, que la même quantité de respect et d'égards est due à tout être humain, parce que le respect est dû à l'être humain comme tel et n'a pas de degrés.* » (Simone Weil)

**L'égalité de droit est instituée en France. Néanmoins, des freins persistent à sa mise en œuvre réelle.** À l'image de la société française, l'école participe inconsciemment à reproduire les inégalités de genre et à nourrir les croyances des élèves. Pour dépasser cette réalité, il nous faut conduire les élèves à s'interroger sur leurs opinions et leurs connaissances mais aussi questionner nos pratiques d'éducateurs.

Le monde du travail et la sphère politique concentrent ces inégalités de fait : différences de salaire, inégalités de représentation, pouvoir inégalement réparti. La formation des futurs citoyens, mission première de



QUESTIONS D'IDENTITÉ

l'école, nécessite d'affronter les stéréotypes liés à ces deux univers pour permettre à nos élèves de devenir des adultes libres, responsables, conscients de leurs droits.



LYCÉE « NAÎTRE ET DEVOIR ÊTRE, LEVONS LES BARRIÈRES »

Presque tout le monde s'interroge un jour sur l'identité. Qui suis-je ? Quelle est mon identité ? Qu'est ce qui fait mon identité ?

L'identité est une notion difficile, elle ne concerne pas uniquement les humains mais également les objets, les plantes, ...

C'est une notion qu'on retrouve dans les mathématiques (identité d'un ensemble), dans le langage militaire (plaque d'identité métallique portée en opération par les militaires et qui donne les indications nécessaires à leur identification), dans le langage de psychologie (identité sexuelle), dans les sciences sociales (identité sociale, conviction d'un individu d'appartenir à un groupe social, reposant sur le sentiment d'une communauté géographique, linguistique, culturelle et entraînant certains comportements spécifiques).

**L'identité d'une personne est définie par plusieurs critères qui peuvent évoluer ou pas dans le temps :**

L'identité légale, c'est-à-dire un nom, un (ou des) prénom(s), une nationalité, une date et un lieu de naissance. L'identité légale nous définit et nous représente au regard de la loi.

L'identité personnelle, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques qui nous distinguent : profession, amis, goûts, passions, engagements.

L'identité numérique « est constituée de ce que nous sommes, de ce qui nous appartient, nous détermine. Celle-ci se dessine grâce aux traces que nous laissons sur Internet, traces volontaires à travers ce que nous publions ou nous disons de nous, traces involontaires avec ce que les systèmes informatiques retiennent de nous, et traces héritées, c'est-à-dire ce que l'on dit ou diffuse de nous sans que nous soyons au courant ». (Réseau Canopé)

L'identité sexuelle : elle est définie par le sexe biologique, l'orientation sexuelle, le genre et l'expression de genre d'une personne.

La question qu'on peut se poser : « **Est-ce qu'en dépit des changements dans ma vie, j'étais, je suis et je serai toujours la même personne de ma naissance à ma mort ?** Qu'est-ce qui me fait dire néanmoins que c'est bien moi, la même personne, qui suis née, qui ai grandi, qui vieillit, qui mourrai ? Peut-on changer et rester le même ? »

**Quels impacts ou freins sont créés par la société, la cellule familiale, l'éducation dans la construction de notre identité ? Sommes-nous vraiment extérieurement les mêmes qu'à l'intérieur ? Nous autorisons-nous à être nous-mêmes ou bien jouons-nous un rôle ?**



## LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ DES CROYANCES ET DES CONVICTIONS

### QUESTIONS D'IDENTITÉ

La lutte contre les discriminations ainsi que la déconstruction des représentations genrées peuvent-elles permettre l'épanouissement personnel en s'autorisant à être soi-même ?



### LIENS VERS LES FICHES SÉQUENCES :

#### ▲ CYCLE 3 « QUI SUIS-JE ? »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-QUI-SUIS-JE.pdf>

#### ● CYCLE 4 « POUVOIR, QUAND TU ME TIENS... »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C4-POUVOIR-QUAND-TU-ME-TIENS.pdf>

#### ■ LYCÉE « NAÎTRE ET DEVOIR ÊTRE, LEVONS LES BARRIÈRES »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/LYCEE-NAITRE-ET-DEVOIR-ETRE-LEVONS-LES-BARRIERES.pdf>

### RESSOURCES :

• Code de l'éducation : Article 121-1

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000042038999](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042038999)

• Article L312-17 1 du Code de l'éducation

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000022469852/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022469852/)

• Textes internationaux

<https://www.ldh-france.org/Textes-de-referance-internationaux/>

• Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2019-2024)

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/MDE/11/6/VFinale\\_Convention\\_Interminis\\_Egalite\\_Nov2019\\_1211116.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/MDE/11/6/VFinale_Convention_Interminis_Egalite_Nov2019_1211116.pdf)

• Charte de la laïcité

<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo33/MENE1322761C.htm>

• Circulaire n° 2015-003 du 20 janvier 2015 « Mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École ».

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=85395](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=85395)

• Plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023 :

<https://www.gouvernement.fr/plan-national-d-actions-pour-l-egalite-contre-la-haine-et-les-discriminations-anti-lgbt-2020-2023>

• Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, 2019 : [https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user\\_upload/Projets/Valeurs\\_de\\_la\\_republique/depp-2019-filles-et-garcons\\_1089732.pdf](https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Valeurs_de_la_republique/depp-2019-filles-et-garcons_1089732.pdf)

• Filles et garçons à l'école, clichés en tous genres, 2011 : guide

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs\\_republicaines/19/0/Guide\\_Cliches\\_en\\_tous\\_genre\\_clermont\\_206190.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/19/0/Guide_Cliches_en_tous_genre_clermont_206190.pdf)

• Le laboratoire de l'égalité : Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité

<https://www.laboratoiredelegalite.org/wp-content/uploads/2016/04/Les-st%C3%A9r%C3%A9otypes-cest-pas-moi-cest-les-autres-Laboratoire-de-l%C3%A9galit%C3%A9-nov-2013.pdf>

• <http://elisegravel.com/blog/affiche-les-garcons/>

• <http://elisegravel.com/blog/les-filles/>

• <https://www.onsexprime.fr/>



**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ**

« **Chaque homme, femme et enfant a le droit inaliénable d'être libéré de la faim** et de la malnutrition afin de développer pleinement ses facultés physiques et mentales », Conférence internationale de l'alimentation de 1974.

« **La sécurité alimentaire** existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active », définition adoptée par un consensus international depuis le Sommet Mondial de l'Alimentation réuni à Rome en 1996.

« **Un projet sur l'alimentation** permet d'appréhender de manière plus globale les enjeux actuels des systèmes de pratiques agricoles, de production alimentaire, d'échange entre pays et de préservation de l'environnement. Par le développement de l'esprit critique, la mise en débat et l'ouverture de questions du quotidien aux enjeux politiques, économiques et sociaux, un tel projet **permet de participer conjointement à la promotion de la santé et à l'éducation citoyenne de chacun** » - Mise en œuvre du parcours éducatif de santé - Guide d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives.

**Mots-clés :**

**Sécurité alimentaire - alimentation durable - permaculture  
certifications - démarche éco-responsable**

Les pistes de travail proposées visent à engager les élèves dans une démarche réflexive sur leur alimentation, leurs comportements de consommation et de consommateurs. L'objectif est de leur permettre de prendre conscience des conséquences de certaines pratiques et modes de vie sur leur santé et sur l'environnement et de les amener progressivement, dans le cadre des projets, vers une démarche éco-responsable.

**CYCLE 3 « DE L'ASSIETTE AU POTAGER : CULTIVER POUR MIEUX SE NOURRIR »**

**L'un de nos besoins essentiels est de nous nourrir.**

Pendant longtemps, l'agriculture industrielle semblait être la panacée pour un monde en pleine croissance. Entre 1960 et 2015, la production agricole a été multipliée par trois ce qui a permis d'offrir une abondance de produits à bas prix et d'éviter les pénuries alimentaires mondiales. Pourtant, environ **30 % des aliments destinés à la consommation humaine sont perdus ou gaspillés dans le monde, une partie seulement est recyclée.**



Le faible coût de vente au détail des aliments industriels peut masquer leur prix environnemental et social très élevé. **L'agriculture industrielle** de plus en plus mondialisée et intensive, **est aujourd'hui responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre, en y intégrant la déforestation induite, et de la dégradation des sols.**

**L'agrandissement des élevages est sous-tendu par une mécanisation et une robotisation. Si elles facilitent la gestion et permettent d'augmenter la production, elles représentent des investissements financiers importants à long terme qui peuvent compromettre la pérennité de ce mode de production. Elles ont également un impact sur les conditions de vie animale et sur l'environnement.**



**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ**

Si l'accès à une alimentation suffisante et de bonne qualité a longtemps contribué à une augmentation de notre espérance de vie, cette tendance s'est inversée progressivement : plus grasse, plus salée et plus sucrée qu'auparavant, de plus en plus transformée, notre alimentation est à l'origine de nombreuses maladies comme les diabètes ou les maladies cardiovasculaires. **L'industrie agro-alimentaire propose une alimentation destinée à nous faire gagner du temps et à répondre à une certaine demande ou habitudes de consommation dans un contexte économique et social bien particulier mais qui au final se révèle nuisible pour notre santé parce qu'elle apporte peu de nutriment nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme** : plats préparés, pâtisseries, gâteaux, chips, sodas, bonbons, apéritifs, boissons alcoolisées, céréales raffinées, barres chocolatées, jus de fruits industriels, ...

**Alors, comment concilier population grandissante et préservation de l'environnement et du climat ? Quels choix individuels et collectifs pouvons-nous faire ?**



En ces temps de réchauffement climatique, il est possible de nourrir de manière durable près de 10 milliards de personnes d'ici 2050 mais cela nécessitera une refonte de la façon dont le monde produit et consomme des aliments. Il faut changer le contenu des assiettes et avant cela, les productions agricoles mondiales (France Inter publié le 5 décembre 2018 à 6h17)

**Le Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE)** soutient une transition vers des systèmes alimentaires mondiaux qui ont un impact positif net sur la nutrition, l'environnement et les moyens de subsistance des agriculteurs.

**Quelques pistes sont avancées par les chercheurs et l'ONU : protéger et restaurer les écosystèmes naturels, améliorer les rendements agricoles** en choisissant mieux les variétés de cultures, résistantes et adaptées à l'écosystème local, en formant les paysans, en adoptant une meilleure gestion et en investissant dans des équipements plus performants, **privilégier la consommation humaine directe, réduire le gaspillage, enrayer l'expansion des terres agricoles** aux dépens des forêts, en particulier tropicales. La solution réside notamment dans les incitations financières à préserver les arbres, comme le mécanisme REDD, qui redonne de la valeur à la forêt, ou encore l'écotourisme et la certification, **réduire la pauvreté rurale en aidant les petits exploitants.**

Ces dernières années ont vu émerger **de nouvelles formes d'agriculture durable**. L'agriculture urbaine en est un exemple, avec le développement de fermes verticales, de bâtiments végétalisés, ou de potagers en ville. De même, **le développement de la permaculture ou de d'agriculture raisonnée** montre le gain d'intérêt des systèmes l'agriculture pour le respect de l'environnement.

De nouvelles pratiques de régimes alimentaires alternatifs se sont répandues également dans les dernières décennies. Elles sont les témoins **d'une nouvelle relation à l'alimentation, et de nouvelles attitudes envers l'environnement, telle que la recherche d'une faible empreinte écologique, d'un respect de la santé humaine, d'un refus de l'exploitation animale, et du respect d'un commerce équitable.** La consommation de viande a diminué de 7% entre 1998 et 2011 (FranceAgriMer).



**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ**

Engager les élèves dans le projet de potager au collège c'est leur donner la possibilité de mieux comprendre la saisonnalité des légumes, l'importance de la qualité de la terre, de savoir d'où viennent les produits qui arrivent dans leurs assiettes, l'importance de travailler ensemble. Un projet de cohésion sociale qui contribuera à améliorer aussi le climat scolaire.

**CYCLE 4 « CANETTE, PLASTIQUE, LE MÊME COMBAT »**

**L'eau est un élément vital pour notre organisme.** Elle baigne et irrigue l'ensemble de nos cellules. Elle assure à travers l'organisme la répartition des nutriments, de l'oxygène ou des messagers chimiques (hormones), ainsi que l'élimination des déchets du métabolisme. L'eau participe également à la régulation de la température du corps, grâce à la transpiration (l'évaporation continue d'eau par les pores de la peau) et à l'émission de vapeur d'eau par la respiration.

L'eau représente 60 à 65 % du poids total d'un adulte. De la tête aux pieds, nous sommes d'abord constitués d'eau : celle-ci représente 83 % de notre sang, entre 70 et 75 % de nos organes et 22 % de notre squelette. La proportion d'eau que l'on trouve dans le corps humain varie avec l'âge. Plus nous vieillissons, moins notre organisme en contient : 75 % chez un nouveau-né et 55 % chez une personne âgée.

Même si l'eau reste la seule boisson rigoureusement essentielle à notre organisme, différentes boissons sont disponibles sur le marché, telles que les eaux minérales, les eaux de source, le jus de fruits, les laitages à boire, les tisanes, les boissons sucrées et énergisantes.

**La consommation de boissons sucrées** (dont font partie les jus de fruits) s'est accrue dans le monde au cours des dernières décennies. Or, les boissons sucrées **augmentent les risques de diabète** (en augmentant de façon régulière, répétée et fréquente la glycémie), **de calculs rénaux, donnent « le foie gras »** (la première étape vers la stéatose hépatique non alcoolique), **provoquent des troubles cardiaques, abîment les dents et font grossir.** Il est de notre responsabilité d'alerter les jeunes sur les dangers de la surconsommation de ces boissons et du sucre.

**La production des emballages de ces boissons impacte l'environnement car ils sont produits en aluminium.** L'aluminium, n'est pas un minéral pur trouvé dans le milieu environnemental, mais il est présent dans d'autres minéraux ou roches composées comme la bauxite. L'extraction de la bauxite érode le sol et élimine toute la flore, affectant également la faune de cet environnement. La pollution générée par l'industrie de l'aluminium produit des millions de tonnes de gaz à effet de serre par an tels que le dioxyde de carbone et des gaz qui sont présents dans les pluies acides comme l'oxyde de soufre et l'oxyde d'azote. De plus, le processus de transformation de la bauxite en aluminium nécessite de grandes quantités d'énergie et d'eau. Les déchets d'aluminium dans l'environnement, en plus de générer de la pollution, ne sont pas biodégradables et peuvent rester jusqu'à 200 ans.



**La production la plus viable et la plus réalisable est le recyclage de l'aluminium.** Les récipients en aluminium sont très faciles à recycler, le métal ne perd pas de qualité et nous pouvons le faire plusieurs fois. Avec le recyclage de l'aluminium, nous économisons environ 95% de l'énergie nécessaire pour produire de l'aluminium pur à partir de la bauxite. Malgré tout, le recyclage mondial des emballages en aluminium n'atteint même pas la moitié de ceux qui sont consommés. **Nous pouvons repérer et privilégier les emballages en aluminium recyclé car ils sont identifiés par le symbole d'identification de recyclage de la Commission européenne sous le numéro 41.**



## LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS

### LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET PLUS LOINTAIN



#### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

Outre l'aluminium, chaque canette est tapissée d'une fine pellicule de vernis synthétique qui garantit une meilleure conservation des aliments et évite que l'aluminium (ou le fer blanc) soit rongé par l'aliment qu'il contient et le contamine. Ce procédé préserve également la boisson ou l'aliment d'un goût métallique désagréable dû à l'oxydation de l'emballage. Cependant, ce sont bien des microparticules de plastique que nous ingurgitons quotidiennement.

Le plastique est un fléau pour l'environnement, la biodiversité et la santé humaine. Il est aujourd'hui impossible d'éviter d'en ingurgiter, alors essayons de limiter cette contamination lorsque nous le pouvons et valorisons auprès des jeunes l'usage des emballages réutilisables.

#### LYCÉE « LABELS ET LOGOS, JEUX DE PISTE ET DE SÉDUCTION »

La qualité et le respect de l'environnement sont devenus des enjeux majeurs dans une société qui s'interroge de plus en plus sur les dangers des négligences de l'homme perpétrées dans tous les domaines. Ces préoccupations modifient les pratiques des citoyens au quotidien et notamment la consommation. De plus en plus de personnes exigent des produits bio ou des produits locaux, durables, de qualité et bons pour la santé.

Dans un contexte économique de forte concurrence, cette évolution oblige les entreprises à revoir leurs modes de fonctionnement et de production afin de prendre davantage en compte les attentes des consommateurs.

Des sigles, certifications, labels et logos complètent les emballages pour valoriser des savoir-faire et garantir la qualité du produit. Ces labels alimentaires sont tellement nombreux qu'il devient de plus en plus difficile de s'y repérer. Tous ces labels se valent-ils ? Sont-ils vraiment une garantie de qualité ?



Une meilleure compréhension des enjeux de la certification et de leurs significations devrait pouvoir susciter la réflexion des lycéens sur leurs comportements de consommation et de consommateurs et les sensibiliser à la démarche éco responsable.

#### LIENS VERS LES FICHES SÉQUENCES :

##### ▲ ● CYCLE 3 « DE L'ASSIETTE AU POTAGER : CULTIVER POUR MIEUX SE NOURRIR »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-DE-LASSIETTE-AU-POTAGER-CULTIVER-POUR-MIEUX-SE-NOURRIR.pdf>

##### ● CYCLE 4 « BOISSON SUCRÉ, ÇA PLOMBE LA SANTÉ »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C4-BOISSON-SUCRE-CA-PLOMBE-LA%20SANTE.pdf>

##### ● CYCLE 4 « CANETTE, PLASTIQUE, LE MÊME COMBAT »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C4-CANETTE-PLASTIQUE-LE-MEME-COMBAT.pdf>

##### ▲● CYCLE 3 ET 4 « JE M'IMPLIQUE DANS LA COMMISSION « MENUS » »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-4-JE-MINPLIQUE-DANS-LA-COMMISSION-MENUS.pdf>

##### ■ LYCÉE « LABELS ET LOGOS, JEUX DE PISTE ET DE SÉDUCTION »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/LYCEE-LABEL-CERTIFICATION-JEUX-DE-PISTE-JEUX-DE-SEDUCTION.pdf>

# LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ : SOI ET LES AUTRES PRINCIPE DE LA COEXISTENCE DES LIBERTÉS

## LE SOIN DU CORPS, DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ET PLUS LOINTAIN



### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION DE QUALITÉ

#### ACTIONS PONCTUELLES POUR TOUT CYCLE :

- **Pesée des déchets alimentaires** : Une semaine puis trois semaines plus tard, une nouvelle semaine de pesée. Partenariat possible avec certains Conseils Départementaux. Investissement du CVC ou du CVL. Affichage des quantités jetées, du nombre de repas jetés et du coût des quantités jetées.
- **Opération Bol de riz** : Un repas à base de riz uniquement est servi aux élèves. La différence entre le coût de revient et le tarif d'un repas au self est versé à l'UNICEF.

#### RESSOURCES :

- Le Sommet Mondial de l'Alimentation réuni à Rome en 1996  
<http://www.fao.org/3/W3548F/W3548FOO.htm#:~:text=Le%20Sommet%20mondial%20de%20l%27alimen-tation%20a%20eu%20lieu,DE%20SA%20SAINTETE%20LE%20PAPE%20JEAN-PAUL%20II%20.>
- Le Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE)  
<https://www.un.org/ruleoflaw/fr/un-and-the-rule-of-law/united-nations-environment-programme/>
- Mécanisme REDD »  
<https://www.purprojet.com/fr/conservation-forestiere/#:~:text=Le%20m%C3%A9canisme%20%C2%ABREDD%C2%BB%20%28R%C3%A9duction%20des%20%C3%89missions%20dues%20%C3%AO,%C3%A9viter%20la%20d%C3%A9forestation%20et%20la%20d%C3%A9gradation%20des%20for%C3%AAts.>
- Guide pour un jardin scolaire  
<https://www.jardinons-alecole.org/index.php?lg=fr&spec=liste-ateliers&numpage=672&numfamille=107&numrub=102&numtag=3>
- Le danger des sodas sur la santé de nos enfants, Juin 30, 2020 | Santé & environnement
- La face cachée du hamburger, vidéo Ile de paix  
<https://www.ilesdepaix.org/face-cachee-hamburger/>
- Signes officiels de la qualité des produits alimentaires  
<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Signe-de-qualite>
- L'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, Ile de paix  
<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjk-ND04DxAhVpxoUKHR3HAWAQwqsBMAJ6BAglEAE&url=https%3A%2F%2Fwww.youtube.com%2Fwatch%3Fv%3DpCKTdq2mRAY&usg=AOvVaw1235V-QaXXEjxigPcN9Alq>

## LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPLE DE DISCIPLINE



### LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

#### VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves. Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs », article 111-1 du code de l'éducation

Les valeurs sont d'abord le fruit d'une expérience avant d'être celui d'une leçon. L'École n'inculque donc pas les valeurs, elle construit la raison critique et fait éprouver aux élèves la consistance et le bénéfice des valeurs républicaines. Elle rend ces dernières désirables en raison. L'objectif est bien celui d'une « appropriation libre et éclairée ».

Au final, il s'agit donc de renouer l'individuel et le commun, le moral et le civique, la personne et le citoyen.



#### CYCLE 3 : RÉUSSIR ENSEMBLE, LA FRATERNITÉ

« Une démocratie doit être une fraternité. Sinon, c'est une imposture. » Antoine de Saint-Exupéry

Introduite dans la devise de la République en 1848, **la fraternité** est ce qui introduit de l'humanité dans l'espace républicain.

C'est une notion ambiguë que nous avons pourtant le sentiment de bien connaître. Dans l'usage actuel, elle n'évoque pas l'idée d'un lien familial mais désigne au contraire le lien qui relie ceux qui ne sont pas de la même famille ; c'est ce qui nous lie à tous nos concitoyens et, au-delà, à l'ensemble des humains. « D'une certaine façon, la fraternité engage à être le frère de n'importe qui » dit Michel Delattre, professeur de philosophie à Sciences-Politiques à Saint Germain-en-Laye. La fraternité tend à mettre en avant ce lien proprement humain qui, sans les faire disparaître, transcende toutes les différences, toutes les oppositions et tous les conflits.

À l'échelle individuelle, la fraternité se révèle par ce sentiment moral d'empathie qui fait que la souffrance d'autrui, le malheur qui le frappe, l'injustice dont il est victime, peuvent nous toucher au plus profond de nous-même, alors qu'ils ne nous concernent pas directement.



## LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



### LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

#### VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

##### CYCLE 4 : LES ENFANTS, DÉTENTEURS DE DROITS

« L'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée avant comme après la naissance », Préambule à la Déclaration des droits de l'enfant.

Les enfants sont plus vulnérables que les adultes, ils n'ont ni droit de vote, ni influence politique ou économique, et leur développement sain est crucial pour l'avenir de toute société. C'est pour cela qu'en 1989, 195 États ratifient la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**, un traité juridiquement contraignant pour les signataires qui s'engagent à garantir les droits de tous les enfants et à répondre de cet engagement devant l'ONU. La France est le 2ème pays à avoir ratifié la CIDE, le 7 Août 1990.

La Convention met en avant **quatre principes fondamentaux concernant les enfants : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer ainsi que le respect des opinions de l'enfant.**

« La convention des droits de l'enfant a marqué un tournant en affirmant à l'échelle du monde que les enfants ne sont pas seulement des êtres à protéger mais qu'ils sont aussi détenteurs de droits civils et politiques »<sup>4</sup> : droit à une identité, au respect de leur vie privée, à l'expression, à l'association, ou encore droit de participer à la vie de la société et aux décisions qui les concernent. Grâce à ces droits, ils ont une place réelle dans la construction de la société. Dans la Convention des droits de l'enfant, **le droit à l'éducation** (article 28 : chaque enfant a droit à l'éducation et à des possibilités d'apprentissage de qualité) est un enjeu majeur pour les sociétés démocratiques.

Le droit de grandir et de se développer et **le droit à l'éducation** permettent à chaque enfant de se former et de se réaliser. Le besoin d'accomplissement et d'estime de soi donne du sens à la vie de tout individu. Outre cet **enjeu social**, l'éducation a une **visée politique** car elle consiste à transmettre les valeurs communes, à les faire connaître, à faire comprendre leur nécessité afin de susciter une adhésion ayant pour effet leur respect. Seul un enfant éduqué peut devenir un citoyen éclairé faisant vivre la démocratie.

L'éducation est aussi un **enjeu économique** : l'histoire montre que les sociétés totalitaires n'ont jamais réussi à installer durablement une économie performante et dynamique.

**Les citoyens ne donnent le meilleur d'eux-mêmes que dans des sociétés où ils peuvent s'exprimer, être libres de leur destin et décider de leurs institutions.**

Les États signataires de la CIDE s'engagent à mettre en place des systèmes éducatifs pour offrir un apprentissage à tous les enfants, pour que chacun dispose des connaissances et des compétences nécessaires pour s'épanouir à l'âge adulte et par conséquent, pouvoir se former tout au long de sa vie. La quasi-totalité des pays engagés ont rendu obligatoire la scolarisation primaire, et plus de 100 d'entre eux offrent au moins neuf années d'enseignement obligatoire et gratuit. De ce fait, plus d'enfants et de jeunes sont inscrits à l'école. En Europe, le cadre stratégique pour la coopération européenne "Éducation et formation 2020 vise notamment l'objectif d'au moins 95% des enfants entre l'âge de 4 ans et celui du début de l'enseignement primaire obligatoire qui devraient participer à l'enseignement préscolaire.

Pourtant, aujourd'hui encore, 250 millions d'enfants et d'adolescents en âge d'aller à l'école primaire ou au collège ne sont pas scolarisés (ils étaient 364 millions en 1989).

<sup>4</sup> Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, lors de la Conférence internationale pour la justice pour les enfants, 17 septembre 2007

## LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



### LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

#### VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

« Le droit de l'enfant à participer aux décisions le concernant conditionne l'effectivité de bien d'autres de ses droits. Chaque fois que son expression est recherchée et sa parole écoutée, l'enfant est mieux protégé contre toute forme de violences. S'il est associé aux prises de décisions relatives à sa situation, il pourra en éclairer la compréhension et favoriser ainsi le respect de son intérêt supérieur », Défenseur des droits.



#### LYCEE : LIBERTÉ D'EXPRESSION, PILIER DE LA DÉMOCRATIE

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire », Voltaire.

**La liberté d'expression est consacrée parmi les « droits naturels et imprescriptibles de l'homme »** dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, plus précisément dans son article 11 qui en définit l'importance, le périmètre et les enjeux : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi », DDHC.

**De même que la liberté d'information et la liberté de la presse, la liberté d'expression pose la base de tous les autres droits.** En effet, la liberté d'expression et d'information constitue la base d'une société saine et démocratique sur laquelle repose la croissance sociale et économique. Elle permet la libre circulation des idées, nécessaire à l'innovation, et renforce la responsabilité et la transparence.

L'UNESCO reconnaît que les droits de l'homme s'appliquent aussi bien en ligne que hors ligne. La liberté des diverses opinions passe par le transfert des connaissances. Il se fait par l'enseignement, la relation, le contact, l'écrit, la parole ; les médias et l'internet n'étant que des outils. Elle ne s'exprime pas seulement par la parole, mais aussi par l'image de soi que l'on projette vers les autres, par le costume qui est la représentation d'une identité que l'on s'attribue.

La liberté de penser et de s'exprimer peut se manifester également par la contestation collective. Refus d'une gouvernance mal perçue, mal être d'une société controversée. En temps de paix, l'Homme proteste par le vote, le droit de grève, en manifestant dans la rue. En temps de guerre, il le fait par les armes.

Le Code de l'éducation (article L511-2) pose comme principe que les élèves bénéficient de droits notamment de la liberté d'information et de la liberté d'expression : « Dans les collèges et les lycées, les élèves disposent dans le respect du pluralisme et du principe de neutralité, de la liberté d'information et d'expression, l'exercice de cette liberté ne peut porter atteinte aux activités d'enseignement », ceci conformément à l'article 13 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

#### Mots-clés :

Droits - éducation - fraternité - égalité - liberté d'expression - tabou - censure

Le désir de liberté, la recherche d'égalité et le devoir de solidarité, de fraternité sont en tension permanente, de la cellule familiale à la vie politique la plus globale, en passant par l'établissement scolaire.

## LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



### LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

#### VALEURS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

Le défi de la transmission des valeurs de la République à l'école s'avère majeur afin de promouvoir le vivre ensemble. Les séquences proposées visent à expérimenter la fraternité à l'école par la participation à un projet de solidarité, l'accueil et le tutorat des élèves entrant au collège, afin de promouvoir le respect de l'autre, l'entraide et le partage. Elles devraient favoriser également la prise de conscience par les élèves des enjeux de l'éducation. L'École est un lieu privilégié d'acquisition des compétences nécessaires pour participer d'une manière éclairée au débat public et contribuer ainsi à la construction de la démocratie qui, pour être durable, doit sans cesse être questionnée.



#### LIENS VERS LES FICHES SÉQUENCES :

##### ▲ CYCLE 3 « RÉUSSIR ENSEMBLE, LA FRATERNITÉ »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-REUSSIR-ENSEMBLE-LA-FRATERNITE.pdf>

##### ● CYCLE 4 « LES ENFANTS, DÉTENTEURS DE DROITS »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C4-LES-ENFANTS-DETENTEURS-DE-DROITS.pdf>

##### ■ LYCÉE « LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, PILIER DE LA DÉMOCRATIE »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/LYCEE-LIBERTE-DEXPRESSION-PILIER-DE-LA-DEMOCRATIE.pdf>

#### RESSOURCES :

- Article 111-1 du code de l'éducation

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000038904597/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038904597/)

- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE),

<https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

- Le Code de l'éducation (article L511-2)

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000006525120/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006525120/)

- Déclaration des droits de l'enfant du 20 novembre 1959

<https://www.humanium.org/fr/normes/declaration-1959/texte-integral-declaration-droits-enfant-1959/>

<https://www.toutsurlesdroitsdelenfant.fr/documents/declaration1959.pdf>

- « Manuel d'éducation au Droit », Défenseur des droits

<https://educadroit.fr/manuel-deducation-au-droit>

- Vidéo c'est quoi la fraternité ? <https://www.lumni.fr/video/c-est-quoi-la-fraternite#containerType=folder&containerSlug=les-valeurs-de-la-republique>

[https://eduscol.education.fr/1777/educadroit-des-ressources-pour-comprendre-le-droit?menu\\_id=2191](https://eduscol.education.fr/1777/educadroit-des-ressources-pour-comprendre-le-droit?menu_id=2191)



## LES GRANDS PRINCIPES DE LA JUSTICE ET LEUR LIEN AVEC LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA VIE DE L'ÉPLE

### JUSTICE ET LOI

La justice recouvre l'ensemble des principes, des règles, des acteurs et des institutions chargés de protéger chacun des membres de la société et de sanctionner ceux qui ne se soumettent pas aux lois établies.

Représentée comme une femme avec les yeux bandés, ayant un glaive et une balance à la main, elle correspond à la déesse grecque Thémis. Le bandeau symbolise l'impartialité : la justice devrait être rendue objectivement, selon ce qui est juste en droit (positif), et non en fonction de qui juge, de ce qu'on juge, ou de qui est jugé. Le glaive représente la dimension répressive de la justice : elle applique les peines. On peut aussi y voir l'idée que la justice décide, elle tranche sur ce qui est juste ou non. Le genou dénudé symbolise la clémence, la justice se veut aussi réceptive au malheur humain. La balance manifeste l'importance de l'appréciation : la justice évalue, elle jauge, et constate avant de décider. L'égalité des plateaux de la balance renvoie à l'égalité.

**Sous l'Ancien Régime, le duel constituait un moyen de « se faire justice »** : en utilisant une forme de violence, les deux parties s'affrontaient pour régler leurs différends. On parle parfois de « justice privée » : elle ne concernait pas la société et avait pour unique objectif de départager deux personnes. En dehors de cette justice privée, il existait une justice publique, confiée notamment aux représentants du pouvoir royal. **Dans une société démocratique, la justice repose sur la souveraineté du peuple.** Le peuple ou ses représentants décident des lois, des faits interdits et condamnables, des sanctions.

La justice, c'est aussi l'ensemble des personnes chargées de faire appliquer la loi. Celles-ci ont le pouvoir de faire respecter des règles et de juger, car nul ne peut se faire justice lui-même. **La justice est rendue au nom du peuple français, c'est un service public.**

**Les règles de la société constituent le droit de la société, et elles sont faites pour protéger les citoyens.** Elles sont consignées dans des codes, recueils de lois votés par le Parlement, portant chacun sur une matière spéciale : Code civil, Code pénal, Code de l'éducation, Code de la route...

L'organisation de la justice repose sur le respect de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) et la Convention européenne des droits de l'homme (1950).

**La justice est indépendante car séparée des pouvoirs exécutif et législatif. Elle est gratuite, égale et ouverte à tous sans aucune discrimination.**

**La justice doit respecter des règles précises pour assurer un procès équitable :**

- La présomption d'innocence : toute personne est innocente tant qu'elle n'est pas déclarée coupable
- La proportionnalité de la peine : toute sanction doit être proportionnelle à l'infraction
- Le contradictoire : la justice respecte le principe d'égalité dans l'intervention des personnes engagées dans le procès, les parties. La partie civile est la victime de l'infraction
- La non-rétroactivité de la loi : une personne ne peut être accusée au nom d'une loi adoptée après les infractions qui lui sont reprochées
- La possibilité de recours : toute personne condamnée peut demander à être jugée deux fois.

Ces règles garantissent les droits de tous, victimes, témoins ou accusés. Chaque justiciable (victime, présumé coupable...) est jugé selon la même loi et doit être traité dignement. Une personne est présumée innocente tant qu'elle n'a pas été condamnée à l'issue d'un procès équitable. Dans la plupart des cas, toute décision judiciaire peut faire l'objet d'un appel : l'affaire est jugée une deuxième fois. **La justice est donc une institution-clé de la démocratie.**

## LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



### LES GRANDS PRINCIPES DE LA JUSTICE ET LEUR LIEN AVEC LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA VIE DE L'ÉPLE

#### JUSTICE ET LOI

La justice et le droit dans un établissement scolaire reposent sur les mêmes principes et les mêmes règles que la justice pour les adultes et le reste de la société. Mais ses représentants sont différents.

La loi est ici incarnée par le règlement intérieur, celui-ci découle lui-même des principes juridiques de la société. Ainsi, chaque élève est soumis aux mêmes règles comme chaque citoyen est soumis aux mêmes lois. Le règlement intérieur est rédigé par des représentants des personnels (enseignants, vie solaire, personnels techniques...), des élèves (délégués de classe, représentants des élèves au conseil d'administration, membres des CVC/CVL) et des parents d'élèves, et ce, sous l'autorité du chef d'établissement. Des organes de contrôle, comme le service juridique du rectorat, veillent au respect des principes républicains et démocratiques et à la légalité des dispositions prises.



#### CYCLE 3 : NOTRE CHARTE DU BIEN VIVRE AU COLLÈGE

« Pouvoir vivre ensemble suppose le consentement à des règles qui régissent les rapports entre les membres d'une collectivité donnée. La fonction sociale de l'école est (...) déterminante dans l'apprentissage des règles et des normes indispensables pour vivre en société. »<sup>5</sup>

L'explicitation des règles est un premier pas nécessaire vers leur appropriation par les élèves, celles-ci seront d'autant plus efficaces que les jeunes seront capables d'en comprendre le sens.

La justification des règles, en leur donnant du sens, propose aux élèves de les respecter pour leur légitimité propre et non plus par peur de la sanction ni par simple conformisme. Cette légitimité peut reposer sur la conformité de la règle à certaines valeurs, ou sur son utilité ou efficacité dans la poursuite de certains objectifs ; l'essentiel reste que l'élève soit appelé à la juger pour elle-même et pour ses effets, et non plus en fonction de lui-même, de ses envies ou de ses intérêts. Cette perspective rejoint les travaux de Kohlberg sur le développement de la conscience morale. Selon lui, le jugement moral passe par trois stades : pré-conventionnel (obéissance par peur ou par contrainte), conventionnel (obéissance par conformisme) et post conventionnel (obéissance par reconnaissance de la validité de la règle) (Pagoni-Andréani, 1999). En effet, le processus de justification peut stimuler la réflexion critique sur les règles, et donc mener les élèves à développer progressivement une attitude de moins en moins autocentrée et de plus en plus réflexive, voire post-conventionnelle, où règles collectives et conduites individuelles ne valent plus seulement pour ce qu'elles rapportent à l'individu, mais en fonction de la démonstration réfléchie de leur légitimité. À ce niveau, il ne s'agit pas seulement de la règle, de son respect ou de son apprentissage, mais de commencer à transformer l'attitude de l'élève face à la règle et à autrui.

L'enjeu est d'aider l'élève à se décentrer, à commencer à prendre en compte son environnement, non comme un univers dont il serait le centre, mais comme le résultat de multiples interactions dont il n'est qu'un des acteurs. Autrement dit, la justification des règles aide l'élève à sortir de lui-même, car elle enclenche un processus qui le pousse à réfléchir aux raisons qui peuvent motiver ou légitimer ses actes, non seulement de son point de vue, mais aussi de celui des autres acteurs concernés.



<sup>5</sup> TRUCHOT, Véronique : L'apprentissage à l'école des règles et le droit à l'éducation. In : L'éducation une question de droit. 2001.





## LES GRANDS PRINCIPES DE LA JUSTICE ET LEUR LIEN AVEC LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA VIE DE L'ÉPLE

### JUSTICE ET LOI

#### CYCLE 4 : JUSTICE, UNE INSTITUTION ET UNE VALEUR

La justice constitue l'un des piliers du pacte citoyen et républicain de notre pays. Son impartialité, sa capacité à assurer un équilibre entre prévention, sanction, réparation et protection des libertés individuelles sont au cœur du bon fonctionnement de la société. Elle est un rempart qui protège les personnes, garantit les règles du vivre ensemble, les droits et donc les devoirs de chacun, les conditions d'une société apaisée.

**La justice constitue à la fois un idéal philosophique et moral, l'exercice d'une activité et un ensemble d'institutions.**

La justice désigne avant tout une valeur, un idéal moral, un concept philosophique dont la caractérisation paraît à la fois instinctive (le sentiment d'injustice ou de justice s'impose à nous) et complexe (il est impossible de définir abstraitement les critères du juste). L'idée de justice fait référence sinon à l'égalité, du moins à l'équilibre dans les relations entre les hommes : la justice implique la proportion et la stabilité. Une formule médiévale la définit ainsi comme « *l'art du bon et de l'égal* ».

Pour autant, **l'idéal du juste est indissociable de l'activité de juger** : la justice s'éprouve dans la tension qui sépare l'injuste du juste, et dans l'acte par lequel on rend la justice. C'est le juge qui rend un jugement.

**L'activité de justice mobilise un ensemble de règles, de statuts, de pratiques, de discours et de métiers concourant à l'exercice de la fonction de juger.** La justice devient alors synonyme d'institution judiciaire ; elle désigne les divers organes auxquels la souveraineté nationale a officiellement délégué le pouvoir d'interpréter la loi et d'en assurer l'application par l'exercice de la faculté de trancher entre le juste et l'injuste.

**La responsabilité** est une capacité qui s'acquiert à travers le processus de responsabilisation : c'est le fait de responsabiliser quelqu'un, entendu ici non pas au sens de le rendre coupable de quelque chose pour le faire répondre de ses actes, mais au sens de lui donner accès à la prise de conscience de sa capacité à être quelqu'un de responsable.

**À l'école, il s'agit à la fois d'aider les enfants et les jeunes à comprendre la portée de leurs actes, quels qu'ils soient, sur eux-mêmes et sur les autres, à apprendre ce qu'est une attitude réfléchie et à leur faire confiance dans leurs capacités à prendre en charge des initiatives et des décisions pour eux-mêmes et pour les autres.**

L'objectif de la responsabilisation est le chemin de la citoyenneté, en respectant les étapes en fonction des âges de la vie et « *sous la responsabilité* » des adultes.

Un processus de responsabilisation qui se veut éducatif permet aux élèves d'assumer les conséquences de leur comportement sans peur de l'humiliation et en se sentant encouragés à l'améliorer.



#### CYCLE 3 ET 4 : ET SI ON PARLAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans un langage courant, « donner sa parole » revient à s'engager à faire ou à respecter quelque chose. S'agissant du cadre scolaire, les élèves et leurs parents (lors de leur inscription dans un collège ou un lycée) donnent, en quelque sorte, « *leur parole* » de respecter l'ensemble des dispositions du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement. Cet engagement se traduit par le fait de signer cet acte.

## LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPLE DE DISCIPLINE



### LES GRANDS PRINCIPES DE LA JUSTICE ET LEUR LIEN AVEC LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA VIE DE L'ÉPLE

#### JUSTICE ET LOI

Le travail d'écriture du règlement intérieur associe dans des groupes de travail tous les acteurs concernés de la communauté éducative : personnels de direction, d'éducation, enseignants, ATTEE, représentants des parents, élèves, personnalités qualifiées, etc. De la qualité de la démarche participative mise en œuvre pour réécrire le règlement intérieur dépend la qualité de son application.

L'intégration du règlement intérieur est ainsi appréhendée dans une démarche plus globale de projet d'établissement ayant pour visée l'éducation à la citoyenneté, ce qui passe par l'affirmation nette de la double mission d'instruction et d'éducation conférée aux enseignants et aux personnels de vie scolaire.



#### LYCÉE : QU'EST-CE QUI EST JUSTE ?

Dans la mesure où les lois sont toujours instaurées au nom de la justice, il peut sembler conséquent de penser que, pour être juste, il suffit d'obéir aux lois.

Pourtant, il y a des hommes qui agissent en toute légalité mais ne sont pas justes car ils utilisent le droit à des fins personnelles au détriment des autres. D'autres, en se référant à une norme supposée supérieure au droit, désobéissent aux lois qu'ils considèrent injustes. On pourrait ici citer le cas de Rosa Parks qui, en refusant d'obéir à la loi interdisant aux Noirs de s'asseoir dans les bus sur les mêmes sièges que les Blancs, a fait considérablement avancer la justice dans son pays.

« Il semblerait donc que, d'une part, même lorsque la loi est juste, il ne suffise pas de lui obéir pour être juste. Il faut aussi que celui qui applique ou respecte la loi soit lui-même un homme juste. Il apparaît, d'autre part, qu'il peut aussi se présenter des cas pour lesquels il n'y a pas d'autre solution que de désobéir à la loi pour être juste, lorsque la loi est inique et qu'elle ne respecte pas le principe d'égalité qui est au fondement de toute justice. Dans de telles situations, nous sommes rapidement conduits à invoquer contre la loi des hommes une loi supérieure qui serait la parfaite expression de la véritable justice. » (Pour être juste, suffit-il d'obéir aux lois ? asp. corrigé du bac 2016)

L'essayiste américain Henry David Thoreau (1817-1862), dans un essai intitulé « Civil Disobedience » (1849), écrit que lorsque les lois entrent en contradiction avec notre conscience, c'est cette dernière que nous devons écouter. Il recommandait le respect du droit plus que des lois (« *it is not desirable to cultivate a respect for the law, as much as for the right* »). **Autrement dit, la justice importe plus que l'obéissance aux lois, lorsque celles-ci sont contraires à la justice, aux convictions des citoyens.**

Si la désobéissance violente est à proscrire dans un pays où existe encore une tradition de respect des droits, une liberté d'expression et une liberté politique, il demeure que la désobéissance civile, non violente, demeure le moyen le plus efficace de persuasion lorsque la majorité (réelle ou créée de toutes pièces par le parti au pouvoir, et souvent animée de motifs subjectifs et totalitaires) brime les droits individuels et ceux des minorités.

Il est nécessaire d'amener les élèves à réfléchir sur l'importance des lois pour organiser et structurer la vie de la cité comme il est important de susciter leur réflexion et des débats sur le rapport entre ce qui relève de la loi et ce qui relève de la morale au sens civique du terme.

« **L'homme, à la différence des abeilles ou de toute autre espèce vivante regroupée, est doté de la parole, dont l'une des fonctions essentielles est, pour Aristote, de lui permettre de discuter du juste et de**

## LA CULTURE NORMATIVE : LE DROIT ET LA RÈGLE : DES PRINCIPES POUR VIVRE AVEC LES AUTRES - PRINCIPE DE DISCIPLINE



### LES GRANDS PRINCIPES DE LA JUSTICE ET LEUR LIEN AVEC LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA VIE DE L'ÉPLE

#### JUSTICE ET LOI

*l'injuste. Alors que les animaux disposent de la voix par laquelle ils expriment ce qu'ils ressentent, les hommes usent de la parole et de la raison avec lesquelles ils peuvent élaborer les lois auxquelles il faut obéir pour être juste. Cependant, il ne suffit pas d'obéir ou d'appliquer rigoureusement les lois pour être juste. La loi est une règle générale qui doit régir des situations toujours singulières ; il convient donc pour être juste de faire preuve d'équité, c'est-à-dire de savoir appliquer la loi aux situations particulières pour que la justice se réalise pleinement. » (asp., corrigé du bac 2016)*



#### LIENS VERS LES FICHES SÉQUENCES :

##### ▲ CYCLE 3 « NOTRE CHARTE DU BIEN VIVRE AU COLLÈGE »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-NOTRE-CHARTRE-DU-BIEN-VIVRE-ENSEMBLE-AU-COLLEGE.pdf>

##### ● CYCLE 4 « JUSTICE, UNE INSTITUTION ET UNE VALEUR »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C4-JUSTICE-UNE-INSTITUTION-ET-UNE-VALEUR.pdf>

##### ▲● CYCLE 3 ET 4 « ET SI ON PARLAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-4-ET-SI-ON-PARLAIT-DU-REGLEMENT-INTERIEUR.pdf>

##### ■ LYCÉE « QU'EST-CE QUI EST JUSTE ? »

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/LYCEE-QUEST-CE-QUI-EST-JUSTE.pdf>

#### RESSOURCES :

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000697056/2021-08-06/>

- Convention européenne des droits de l'homme (1950).

<http://www.droits-homme.com/convention-europeenne.html>

LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET  
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

« **La pensée critique est le processus intellectuel conscient** qui consiste, de manière active et efficace, à conceptualiser, appliquer, analyser et/ou évaluer les données collectées ou engendrées par l'observation, l'expérience, la réflexion, le raisonnement ou la communication, **afin de se guider dans ses convictions et ses actions.** » Alec Fisher-Michael Scriven in « *Critical thinkink : Its definition and assesment* »



Selon Georges Kpazaï, la pensée critique s'exprime dans un jugement comportant plusieurs niveaux, un premier niveau étant une critique affirmée sans fondement, sans recours au contexte, sans argument. Un deuxième niveau prendrait sa référence dans la situation propre de celui qui l'énoncerait. Un troisième niveau se référerait au contexte restreint, celui de la situation-problème traitée, un quatrième au contexte plus large dans lequel se pose un problème. A un cinquième niveau, on prendrait appui sur les principes d'une vie en société, un dernier niveau faisant référence à une compréhension globale du monde. <sup>6</sup>

« **Pour que l'élève devienne un penseur critique, il doit acquérir un certain nombre d'attitudes, de dispositions, d'habitudes de pensée et de traits de caractère que l'on peut regrouper sous l'étiquette « attitude critique » ou « esprit critique ».** De façon générale, cela signifie que le penseur critique doit non seulement être capable d'évaluer des raisons adéquatement, mais qu'il doit aussi avoir tendance à le faire, y être disposé. » <sup>7</sup>

**La pensée critique, activité principalement rationnelle, basée sur le questionnement et la remise en cause des préjugés et des opinions «toutes faites» n'est donc pas spontanée et doit faire l'objet d'une formation. Elle nécessite l'exercice de la raison donc de la maîtrise du langage, de l'argumentation et de la conceptualisation.**

« **Le développement de l'esprit critique est au centre de la mission assignée au système éducatif français.** Présent dans de nombreux programmes d'enseignement, renforcé par l'attention désormais portée à l'éducation aux médias et à l'information, le travail de formation des élèves au décryptage du réel et à la construction, progressive, d'un esprit éclairé, autonome, et critique est une ambition majeure de l'École. »Eduscol

Mots-clés :  
Pensée critique- information- fiabilité- manipulation

A l'heure de la sur-information, de la propagation des fausses informations et du développement croissant des réseaux sociaux, les pistes de travail proposées visent à engager les apprenants vers une pensée critique, basée sur la réflexion et l'évaluation personnelle des données. L'objectif poursuivi est la formation d'un citoyen éclairé, pesant pleinement et consciemment sur les choix de la cité, mais aussi sur sa trajectoire personnelle.

<sup>6</sup> « La pensée critique expliquée par des didacticiennes et des didacticiens de l'enseignement supérieur » Les Editions JFD, 2018)

<sup>7</sup> « Théorie et pratique », Jacques Boisvert, Edition Economica, 1999

LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET  
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

CYCLE 3 : « NOS DIFFÉRENCES, UNE CHANCE »

L'importance de la question des discriminations renvoie à quatre enjeux majeurs ; un enjeu de cohésion sociale, un enjeu de connaissances, un enjeu juridique, un enjeu de responsabilité individuelle et collective.



Si étymologiquement le mot **discriminer**, c'est-à-dire établir entre des objets ou des individus une **séparation et une différenciation**, n'a pas de connotation nécessairement négative, le concept de discrimination semble, lui, entaché d'une dimension péjorative. L'introduction, parfois, de l'adjectif « *positive* » rappelle pourtant que le fait d'être discriminé peut aussi, à l'origine, avoir des conséquences bénéfiques.

Sur le plan juridique, « **constitue une discrimination directe** la situation dans laquelle [sur la base d'un critère interdit par la loi] une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable ».

La **discrimination indirecte** est une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre et susceptible d'entraîner un désavantage pour une catégorie de personnes. Elle **n'est pas nécessairement intentionnelle de la part de ceux qui la commettent**.

Dans son sens social, la discrimination désigne le fait de traiter différemment des personnes en fonction de critères liés à leurs caractéristiques sociales (riches/pauvres), raciales (Blancs/Noirs), religieuses, sexuelles (homme/femme, homosexuel/hétérosexuel) ou ethniques (étrangers/Français). Dans ce cadre, la discrimination n'est plus un terme neutre mais a un sens péjoratif et consiste à traiter certaines personnes de manière défavorable.

Dans le champ politique, la discrimination va à l'encontre du principe d'égalité des hommes ou d'égalité des citoyens devant la loi. Or, le principe d'égalité, l'un des fondements des démocraties modernes, a pour corollaire logique celui de non-discrimination.

L'expérience des discriminations n'est pas seulement une injustice, elle est aussi une humiliation qui menace la valeur, l'identité et la personnalité même des individus.

En effet, les individus sont discriminés parce qu'on leur attribue une identité négative, péjorative, parfois une identité considérée comme une insulte et un stigmata. Il n'est pas nécessaire que la stigmatisation soit associée à des agressions racistes, misogynes ou homophobes pour que les individus discriminés se sentent « insultés ». Dès lors, **la discrimination est nécessairement vécue comme un déni de reconnaissance. Ce déni de reconnaissance se manifeste de plusieurs manières.**

La première consiste à effacer l'individu derrière son identité réelle ou supposée : alors que je me présente comme un ingénieur, je suis essentiellement vu comme un arabe, un noir, un musulman... Dans bien des cas, cette identité pour autrui ne correspond pas à une identité pour soi ; par exemple, je suis vu comme un musulman alors que je ne le suis pas, on me soupçonne d'être étranger alors que je suis un Français né en France, on me voit comme une femme préoccupée seulement par sa famille alors que je travaille autant ou plus que les hommes...

LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET  
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

Le second déni est évidemment lié aux stéréotypes négatifs associés à ces images identitaires, c'est le racisme, le sexisme ou l'homophobie « ordinaires » qui se manifestent par la défiance, la gêne, la méfiance ou l'insulte.

L'ensemble de ces attitudes est d'autant plus insidieux que nous vivons dans des sociétés condamnant généralement les idéologies racistes, sexistes ou autres, y compris sur un plan juridique. Les attitudes discriminatoires et hostiles se manifestent alors de manière « subtile », déniée, « hypocrite » et obsédante.

La lutte contre les discriminations à l'école suppose de mettre en œuvre des mesures de sensibilisation, de prévention et de traitement au niveau individuel et collectif dans le cadre d'un projet d'établissement. La compréhension des discriminations passe aussi par la prise de conscience à la fois de leur réalité matérielle et de leur vécu parfois douloureux.

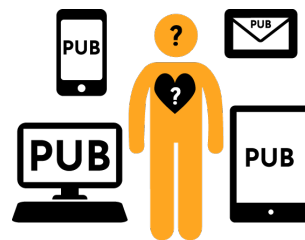
Pour que les élèves parviennent à cesser de voir le monde à travers la perspective des autres, il est **essentiel que les jeunes prennent conscience que certaines des convictions, les plus solidement ancrées qui leur ont été transmises, sont des représentations initiales plus ou moins vraies, plus ou moins fausses qu'il faudra dépasser. Accompagner les élèves dans cette démarche est l'un des objectifs majeurs de l'École.**

En effet, les préjugés peuvent être tant des freins à l'enrichissement de la connaissance que des conditions de possibilité de cet enrichissement. Tout dépend de l'attitude que le jeune adopte à l'égard de ses propres croyances initiales.

CYCLE 4 : « PUBLICITÉ, ENTRE ÉMOTION ET RAISON »

La publicité est omniprésente, sur les murs de nos villes, dans les couloirs du métro, à la télévision, à la radio... L'école n'est plus le sanctuaire du savoir, seul dépositaire du développement intellectuel des jeunes élèves.

Aujourd'hui la publicité est jusque dans les salles de classes, les applications numériques s'imposent aux élèves, et leur travail personnel fait appel à des sources de données très variées.



Publicité et information peuvent se ressembler, les plus jeunes des élèves sont particulièrement exposés à la méprise entre les deux d'autant plus que les stratégies de communication des entreprises se diversifient afin de toucher le grand nombre de consommateurs.

D'après le CSA, les enfants perdent le plus souvent toute notion de publicité quand celle-ci intègre des facteurs bien précis :

- L'humour pour 25,3% d'entre eux ;
- L'histoire racontée durant la publicité pour 18,9% ;
- La mise en scène du héros préféré pour 18,9% ;
- La participation d'enfants dans les publicités pour 13,7%.

## LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET À LA RÉFLEXION CRITIQUE

### PENSÉE CRITIQUE

Les jeunes sont très influencés par la publicité et à leur tour, ils influencent ceux qui ne pourraient pas être influencés par la publicité, c'est à dire leurs parents. Ainsi, les parents achètent des produits vus à la télévision pour faire plaisir à leurs enfants en se disant que s'il a aimé la publicité alors le produit sera consommé.

UFC « *Que choisir* » a démontré que les consommateurs influencés par une marque dès leur enfance n'ont plus le même rapport avec cette marque, l'affectif prend le dessus. On peut dire que si le publicitaire séduit un enfant, il y a de grande chance qu'une fois devenu adulte, il rachète le produit.

En 2008, elle a fait un constat que **les publicités alimentaires** qui sont diffusées sur l'antenne vendent dans la majorité des cas des produits riches en matières grasses et/ou très sucrés. L'excès n'est pas sans **conséquences sur la santé des jeunes**. Le taux d'obésité augmente au fil du temps, en même temps que la quantité de publicités à destination des enfants augmente. L'État a réagi avec le décret et l'arrêté du 27 février 2007, les industriels sont désormais obligés de diffuser des messages de prévention.

Problème, ces messages sont souvent écrits en petits caractères et/ou donnés à la fin de la publicité.

**Pour lutter contre l'effet hypnotique des images, il faut d'abord faire réaliser aux élèves que ce n'est pas leur conviction intellectuelle, mais leur adhésion émotive et corporelle aux images qui est le vrai danger.**

**Pour se protéger de cela, trois pistes de réflexion pourraient être privilégiées.**

**La première est de comprendre quels sont les objectifs réellement visés des images. La deuxième piste est d'apprendre à utiliser les images comme source d'information sur elles-mêmes, et notamment sur la manière dont elles ont été fabriquées. Enfin, la troisième est de les utiliser comme une source d'information sur soi, en partant des effets qu'elles ont sur nous** pour tenter d'en comprendre les causes en liaison avec notre histoire personnelle. Le questionnement sur les effets des images sur soi n'est pas seulement l'occasion de faire d'elles une source permanente d'information sur notre histoire et notre personnalité, c'est aussi une manière d'introduire une circulation permanente de l'information dans le dialogue familial et citoyen.

Développer une pensée critique, à même de discriminer ce qui relève de l'information ou de la promotion, est capital pour être en mesure de faire des choix éclairés, basés sur un jugement personnel.

Cette compétence permet d'évaluer la pertinence d'un discours, sa justesse et, in fine, de décider ou d'agir en conformité avec ses convictions. Elle est essentielle à l'exercice démocratique.

Comparer des programmes électoraux, opter pour un candidat, lui donner sa voix, ces étapes relèvent d'un processus intellectuel complexe, ou le jugement personnel est étroitement lié à la conception de l'intérêt général.

### LYCÉE : « DÉCONSTRUIRE POUR SE CONSTRUIRE »

La place que les technologies de l'information et de la communication occupent actuellement dans la vie des jeunes est telle que ceux-ci se trouvent particulièrement exposés à la propagande, à la désinformation et aux fausses nouvelles. Ils passent beaucoup de temps à regarder la télévision, à jouer en ligne, à chatter, à blogguer, à écouter de la musique, à poster des photos d'eux et à chercher d'autres personnes avec lesquelles communiquer en ligne. Leur connaissance du monde et leur perception de la réalité s'appuient dans une très large mesure sur les informations diffusées en ligne.

Or, la propagande, la désinformation et les infox peuvent polariser l'opinion publique, promouvoir l'extrémisme violent et les discours haineux et, en fin de compte, saper les démocraties et réduire la confiance dans les processus démocratiques.

LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET  
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE



Les termes « propagande », « désinformation » et « fausses nouvelles » ont parfois des significations qui se recoupent. Ils sont utilisés pour désigner les diverses formes sous lesquelles le partage de l'information peut - intentionnellement ou non - causer un préjudice - généralement en lien avec la défense d'une cause ou d'une vision morale ou politique particulière.

**On distingue trois utilisations bien différentes de l'information :**

- **La mésinformation** : information fautive qui n'est pas partagée dans l'intention de nuire
- **La désinformation** : information fautive qui est délibérément partagée pour porter préjudice
- **L'information malveillante** : information fondée sur des faits réels, utilisée pour porter préjudice.

Les théories conspirationnistes s'invitent elles aussi dans le débat à la faveur des contextes de crises aiguës que nous traversons depuis 2015 : terrorisme, crises migratoires, réchauffement climatique, montée des populismes et enfin crise sanitaire mondiale. Cette situation favorise la construction de récits anxiogènes, et contribue à donner une vision du monde déformée. Rumeur, anecdote ou même mensonge éhonté peuvent être confondus par les élèves avec une information.

« Alors que les vraies nouvelles sont rarement partagées au-delà de 1 000 personnes sur Twitter, Instagram et Facebook, « les fausses informations se propagent environ six fois plus rapidement que les vraies, circulent pendant des durées plus longues et ont des structures plus verticales », pouvant entraîner plus de 100 000 usagers. Cela est dû à leur contenu sensationnaliste et à leur fort impact émotionnel ». Wikipédia

« **La capacité à faire preuve d'esprit critique face à la propagande, à la désinformation et aux fausses nouvelles en ligne n'est pas qu'un outil de protection, c'est aussi une compétence démocratique essentielle à part entière.** » Les capacités d'analyse et de réflexion critique, la connaissance et la compréhension critique du monde, y compris le rôle des compétences linguistiques et de communication, sont au cœur du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe. Elles occupent une place essentielle dans l'éducation à la citoyenneté numérique et l'éducation aux médias et à l'information.

« S'informer, savoir vérifier et évaluer une information, déterminer sa qualité et sa pertinence, sa fiabilité et la légitimité de son auteur sont des compétences essentielles. Différencier les faits des interprétations qui les relient et les expliquent est une démarche de questionnement critique face aux sources et également de construction du jugement personnel ». Conseil de l'Europe, Faire face à la propagande, à la désinformation et aux fausses nouvelles.

**LIENS VERS LES FICHES SÉQUENCES :**

▲ **CYCLE 3 « NOS DIFFÉRENCES, UNE CHANCE »**

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-NOS-DIFFERENCES-UNE-CHANCE.pdf>

● **CYCLE 4 « PUBLICITÉ, ENTRE ÉMOTION ET RAISON »**

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C4-PUBLICITE-ENTRE-EMOTION-ET-RAISON.pdf>

■ **LYCÉE « DÉCONSTRUIRE POUR SE CONSTRUIRE »**

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/LYCEE-DECONSTRUIRE-POUR-SE-CONSTRUIRE.pdf>



LES APTITUDES AU DISCERNEMENT ET  
À LA RÉFLEXION CRITIQUE

PENSÉE CRITIQUE

SUPPORTS - RESSOURCES :

- Déclaration universelle des droits de l'homme  
<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>
- Préambule de la Constitution de 1946, 1er alinéa  
<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/preambule-de-la-constitution-du-27-octobre-1946>
- Constitution de 1958 précise et son article 1er  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006071194>
- Convention européenne des Droits de l'Homme et du Citoyen  
[https://www.cncdh.fr/sites/default/files/cedh\\_0.pdf](https://www.cncdh.fr/sites/default/files/cedh_0.pdf)
- Charte des Nations Unies  
[https://www.oas.org/xxxivga/french/reference\\_docs/Carta\\_NU.pdf](https://www.oas.org/xxxivga/french/reference_docs/Carta_NU.pdf)
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies et entrée en vigueur en tant que traité international le 3 septembre 1981  
<https://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>
- Code pénal section 1 : Des discriminations (Articles 225-1 à 225-4)  
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006165298/>
- Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029330832/>
- Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe »  
<https://www.coe.int/fr/web/campaign-free-to-speak-safe-to-learn/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture>
- Dossier pédagogique 2017, fiche p.9, identifier et décoder la publicité cachée
- Brochure « Médias et information, on apprend ?! », fiche p.32, exercer son esprit critique face à la pub
- Comment repérer des fake news, Eduscol, Documentation  
<https://edubase.eduscol.education.fr/fiche/16201>
- Comment faire une fake news ? Adrien Rakotoarivelo, On crée un déclic  
<https://on-media.fr/2019/02/07/comment-faire-une-fake-news/>
- Théories du complot : ressorts et mécanismes, [www.theoriesducomplot.be](http://www.theoriesducomplot.be)
- <http://observers.france24.com/fr/20151106-comment-verifier-images-reseaux-sociaux>
- Manuel d'autodéfense intellectuelle, Sophie Mazet, Robert Laffon, 2015
- Manuel de maîtrise de l'internet  
<https://www.coe.int/fr/web/digital-citizenship-education/-/being-child-in-the-age-of-technology-digital-citizenship-education-handbook>

**CULTURE DE L'ENGAGEMENT :  
AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT  
PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS**



**L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS  
DANS L'ÉTABLISSEMENT**

**ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS**

L'École est le lieu où les enfants ont, pour la première fois de leur vie, affaire à une institution sociale et à des adultes extérieurs à leur cercle familial. Cette expérience précoce peut être considérée comme un facteur influençant de manière décisive leurs attitudes futures à l'égard de l'État, de la société, de la politique en particulier, et de la démocratie en général.

En France, l'École s'est vu confiée par la Nation la mission de préparer sa jeunesse à devenir des citoyens actifs et responsables, la forme à l'exercice de la vie démocratique. En agissant en tant qu'entité émancipatrice et en développant son esprit critique, elle lui permet de devenir l'héritière et relai de notre République.

« *L'établissement scolaire, en même temps qu'il est un lieu d'acquisition de savoirs et de développement d'un esprit scientifique et critique, est celui d'un apprentissage, commencé dès l'école élémentaire, des règles de la vie démocratique et des droits et devoirs attachés à l'exercice de la citoyenneté* ». Guide de la démocratie scolaire, juin 2021

John Dewey, **distingue deux critères que l'on peut considérer comme les idéaux directeurs de toute société à vocation démocratique. Ils ont trait à la communauté des intérêts et à la liberté qui est à l'origine de la libre interaction.**

Pour développer à la fois une solide communauté d'intérêts et la propension à coopérer et à interagir librement, il est nécessaire pour Philippe Cam<sup>8</sup> **de développer chez les jeunes des dispositions qui soutiennent et soutiennent les modes de vie démocratiques**, à savoir :

- Un esprit ouvert et curieux ;
- La volonté de considérer les choses à partir du point de vue d'autrui et de prendre en compte les intérêts d'autrui ;
- La propension à réagir aux différences et aux désaccords avec autrui sur une base rationnelle plutôt qu'en ayant recours à l'insulte ou à la force ;
- La tendance à être activement impliqué dans les questions qui affectent la communauté ;
- L'aptitude à penser par soi-même et à assumer la responsabilité de ses décisions et de ses actions.

« **Le développement d'un esprit ouvert et curieux protège du dogmatisme et des préjugés sociaux, deux des ennemis les plus destructifs de l'interaction libre et égale entre différents individus ou groupes. Les personnes qui adoptent un comportement ouvert vis-à-vis de la société développent aussi une plus grande aptitude à réfléchir aux problèmes. Elles sont donc moins facilement manipulées par ceux que motivent certains intérêts et qui ont tendance à manquer de scrupules quant aux moyens de persuasion qu'ils utilisent. Lorsque les individus sont prédisposés à la manipulation médiatique et à la propagande politique, il est d'autant plus difficile d'établir une véritable communauté d'intérêts.**

*Faute d'être disposés à adopter le point de vue de l'autre, nous n'aurons qu'une conscience limitée, voire inexistante, de la manière dont nos décisions et nos actions l'affectent, et ne verrons les choses qu'à travers le prisme de nos propres intérêts. Un tel comportement ne peut que nuire au développement d'une communauté d'intérêts, qui nécessite que chacun tienne compte des intérêts d'autrui. Si elle ne se fait pas **sur une base égalitaire, l'adaptation mutuelle des uns aux autres** se réduit à une question de dominance et d'asservissement, de plus fort et de plus faible. Y remédier exige **la volonté d'adopter le point de vue de l'autre et de tenir compte des intérêts de ce dernier dans les problèmes collectifs** ».*

Le parcours citoyen, inscrit dans un cycle d'enseignement et adapté au contexte singulier de l'établissement scolaire qui le pilote, offre un cadre privilégié pour le développement des compétences précitées.

<sup>8</sup> Diogène 2008/4 (n° 224), pages 44 à 59



## L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

### ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Construit autour de l'enseignement moral et civique et d'une éducation aux médias et à l'information, le parcours citoyen prend pleinement en compte les enjeux du numérique et de ses usages, de la pratique du débat démocratique et de la préparation de la Journée Défense et citoyenneté.

Il favorise et valorise l'engagement citoyen des élèves en facilitant et en renforçant leur participation et leurs initiatives dans la vie sociale de l'établissement.

Pour atteindre ces objectifs, le parcours citoyen, comme les trois autres parcours, doit néanmoins être individualisé, explicité aux élèves et à leurs parents et proposer de nombreuses et diversifiées situations d'apprentissages afin que le jeune devienne acteur de sa formation citoyenne.

Mots-clés :  
Engagement - responsabilité - bénévolat - démocratie scolaire  
conduite de projet - autonomie

Souvent, l'engagement est rattaché à l'élection des délégués de classes, du Conseil de Vie Collégienne, du Conseil de Vie Lycéenne, des éco-délégués.

La participation démocratique ne peut se limiter à ces temps, certes forts mais ponctuels, même si ces exemples de mise en pratique de la démocratie dans l'environnement de travail de l'école permettent de visualiser plus clairement le contenu de cet apprentissage en milieu scolaire.

L'objectif des séquences proposées est de voir dans quelle mesure le conseiller principal d'éducation - et plus largement la communauté éducative - peut faire vivre la notion d'engagement et de responsabilisation des jeunes au sein d'un EPLE.

La valorisation de la mission de délégué de classe, la réflexion sur l'intérêt général qui prend appui sur des engagements concrets individuels et collectifs dans la société et dans l'établissement scolaire, et la responsabilité des élèves élus au sein des instances (CVC, CVL, CESC, Conseil de classe, CA, ...) sont autant de pistes possibles que nous vous proposons d'explorer dans ce document.

**Les élections de délégués constituent la première étape de la représentation des élèves au sein de l'établissement** puisqu'elles précèdent celles des délégués titulaires et suppléants au conseil d'administration où seuls sont éligibles les élèves de 5ème, 4ème et 3ème. **C'est un moment privilégié d'apprentissage de la vie démocratique.**



### CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »

Un « bon ou meilleur » climat scolaire et le bien-être au quotidien dans les établissements scolaires reposent sur un certain nombre de principes éducatifs et pédagogiques.

C'est au travers de la parole des délégués de classe que peut se construire un cadre de vie plus serein, un sentiment de respect de soi et des autres, de valorisation de chacun favorisant ainsi le développement de démarches de coopération entre pairs.



## CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS

### L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

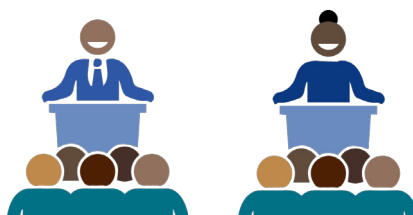
#### ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

**Une connaissance précise de ses missions est gage d'un investissement de qualité et de volonté de participer au bien être de chacun(e), source de propositions.**

L'assemblée des délégués est une instance importante pour échanger sur le quotidien au collège ; elle nécessite une réelle implication des jeunes dans ce « rôle-fonction » de porte-parole qu'ils représentent.

Maintenir le lien avec les élus délégués tout au long de l'année est primordial mais passe d'abord par une « sensibilisation » à l'importance de cet engagement sur l'année scolaire, voire plus.

Comprendre la mission de représentativité et savoir être aidé dans le cadre d'une formation à la candidature permet assurément de « faire naître » des vocations citoyennes.



#### CYCLE 3 ET 4 : « J'APPRENDS À EXERCER MES RESPONSABILITÉS DE DÉLÉGUÉ(E) »

**La notion de responsabilité renvoie au verbe répondre du latin « responderere ».**

Johanne Charbonneau et Philippe Estèbe<sup>9</sup> précisent que plusieurs philosophes : Derrida (1994), Etchegoyen (1993), Muller (1998), distinguent trois dimensions, qui correspondent aux trois mouvements de réponse : répondre de, répondre à et répondre devant.

« Le premier mouvement – **répondre de** – est associé au sens juridique étroit de la responsabilité de ses actes, mais il intègre de plus en plus une dimension identitaire. Être responsable de soi, c'est créer son identité propre, prendre position, développer sa réflexivité. Les choix de vie deviennent en quelque sorte des repères affirmés du devenir que chaque individu s'est choisi. »<sup>10</sup>

Le second mouvement – **répondre à** – concerne plutôt le rapport à l'Autre (responder, se porter garant). Dans un sens large, il fait référence aux divers engagements privés d'un individu, dans un sens plus précis, il renvoie à l'interdépendance des générations et à la réponse aux besoins des personnes vulnérables ou dépendantes.

« Le troisième mouvement – **répondre devant** – place l'individu devant les institutions qui définissent la société à laquelle il appartient. Alors que les institutions semblent elles-mêmes en perte de légitimité, il n'est pas étonnant que plusieurs s'inquiètent de problèmes de désaffiliation sociale. »

**Le « répondre devant » introduit le sens des responsabilités civiques ou citoyennes, l'idée de la participation à la vie de la cité, et se confond souvent avec les notions d'engagement social et politique. »<sup>11</sup>**

S'engager est une démarche personnelle souvent spontanée, alors qu'exercer les responsabilités d'un délégué(e) exigent des compétences à acquérir. Les délégués doivent être accompagnés et soutenus dans le cadre d'une formation spécifique afin qu'ils remplissent leur mission de façon efficace mais aussi au quotidien pour soutenir leurs initiatives, surtout si celles-ci émergent hors des lieux de concertation et d'activité habituels.

**La formation est un droit des délégués des élèves.** Elle doit donc impérativement leur être proposée dans l'établissement. De nombreuses associations en proposent des formats « clé en main », nous conseillons de vous appuyer plutôt sur une équipe de volontaires (équipe de vie scolaire, enseignants, agents, élèves, ...) qui connaît bien les élèves et leur environnement.



## CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS

### L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

#### ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

<sup>9-10-11</sup> L'engagement et l'obligation : l'appel à la responsabilité à l'ordre du jour, Lien social et Politiques, n°46, automne 2001

Cette équipe veillera à formaliser sa réflexion (comptes rendus de réunion, échanges à distance) et de son action, à travers la production de supports pour ses différentes interventions. Ces documents réactualisés chaque année contribueront à préserver une certaine dynamique au sein de l'équipe en favorisant l'implication des nouveaux venus.

**La formation des représentants d'élèves vise à rendre opérationnel « l'exercice démocratique ».**  
**Elle concernera les titulaires et leurs suppléants et poursuivra quatre objectifs :**

- **Formation civique** : apprentissage de la représentation, de l'élection, de l'exercice d'un mandat, bases d'une pratique démocratique
- **Droits et obligations des élèves**
- **Connaissance de l'établissement** : instances, personnels et leurs champs de compétences et de responsabilités, fonctionnement, environnement
- **Compétences langagières** : prise de note rapide et efficace, rédaction de comptes rendus, restitution orale d'une réunion et d'un entretien, argumentation, prise de parole en public, ...

La formation des délégués d'élèves peut constituer un volet du projet d'établissement et être inscrite dans le rapport annuel de l'établissement sur son fonctionnement.



#### LYCEE : « TOUS ENGAGÉS ! »

L'intérêt général est l'affaire de chaque citoyen. Sa recherche implique la capacité pour chacun de prendre de la distance avec ses propres intérêts, et d'accepter les finalités communes que recouvre la notion d'intérêt général.

La société actuelle, qui privilégie surtout le particularisme des intérêts, ne facilite pas le développement d'un espace où l'universel puisse l'emporter sur le particulier (l'expérience quotidienne montre que les intérêts particuliers sont le plus souvent conflictuels). Or, **la démocratie repose entièrement sur les individus eux-mêmes et sur leur capacité à assumer leur charge de citoyen.**

Au désintérêt constaté pour le bien public, il n'existe pas de remède institutionnel. On ne réveille pas les énergies par voie législative ou injonctions. Ce n'est pas par la contrainte que des individus porteurs de droits, et attachés à leur sauvegarde, seront amenés à se comporter en citoyen et à faire preuve de cette vertu dans laquelle les philosophes du XVIII<sup>ème</sup> siècle ont vu le ressort de la République. C'est en tant qu'êtres autonomes et responsables qu'ils participeront à la définition et à la mise en œuvre des fins d'intérêt général.

**C'est ici que l'action éducative de Ecole trouve tout son sens. En effet, elle doit encourager des jeunes à se réapproprier les valeurs de solidarité, ciment du bien vivre ensemble de la société.** Ainsi conforté, l'intérêt général, idée neuve il y a deux cents ans, interrogée aujourd'hui, pourra retrouver suffisamment de vigueur et de légitimité pour contribuer à éclairer les fins de la société dans le siècle à venir.

**Dans la séquence proposée, il ne s'agit pas de nier l'intérêt particulier, de le dénigrer et de le présenter comme inférieur à l'intérêt général mais plutôt de faire émerger l'idée que l'intérêt des**



## CULTURE DE L'ENGAGEMENT : AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS

### L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

#### ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

autres, de l'Autre n'est pas systématiquement contraire à mon intérêt particulier. Tout est question de conscience des enjeux et des choix.

Rencontrer des hommes et des femmes qui ont choisi de consacrer leur temps et énergie aux autres, guidés par leur volonté d'aider les autres au quotidien contribuent à l'éducation à la citoyenneté en proposant aux jeunes des exemples de conduite fraternelle et solidaire.

L'investissement au sein des instances et des associations de l'établissement est aussi l'occasion pour des élèves de s'engager sur des projets précis à court ou moyen terme au service de leurs pairs.

Au lycée, l'association de la MDL est gérée uniquement par les élèves et son activité contribue à la qualité du climat scolaire. Elle offre aux jeunes la possibilité d'expérimenter sa prise de responsabilité en dehors de la classe. La MDL est une sorte de tiers lieu entre l'école et son environnement.

Des passerelles FSE/MDL, CVC/CVL, inter-CVL/MDL/CVC méritent d'être développées afin que les élèves puissent se rencontrer plus souvent et travailler sur des projets communs ce qui donnerait du sens à la liaison intergénérationnelle et inter-établissements.



#### AUTRES ACTIONS POSSIBLES :

- **Valorisation du lycée lors de liaison collège-lycée en tant qu'ambassadeur du lycée**, informer les futurs lycéens sur les conditions de vie et de travail en seconde, les rassurer et témoigner des projets menés par les élèves

- **Le tutorat entre les pairs pour aider ceux qui en ont besoin**

cf. site académique CPE-Vie scolaire, rubrique

Politique Éducative :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/politique-educative>

Socle et ses 5 domaines, Domaine 2 :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/le-socle-et-ses-5-domaines>

Tutorat : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/tutorat>

- **La lutte contre le harcèlement en tant qu'ambassadeur(trice) contre le harcèlement pour sensibiliser les camarades sur cette problématique et mettre en place des actions de prévention.**

- **La médiation par les pairs** est une autre façon de s'engager auprès de ses camarades en consacrant du temps dans la résolution de conflit en tentant de trouver un terrain d'entente entre les deux élèves opposés sans pour autant prendre parti (cf. Fiche « Identifier et exprimer ses émotions, être capable d'écoute et d'empathie »)

- L'implication aux côtés des personnels formés (ou des associations agréées) dans l'**apprentissage des gestes qui sauvent, dans la formation continue aux premiers secours** ou dans la **formation de sauveteur secouriste du travail (SST)**. Chaque élève doit pouvoir se rendre compte qu'il a le pouvoir de sauver des vies avec ses mains, uniquement.



**CULTURE DE L'ENGAGEMENT :**  
**AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT**  
**PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS**  
**L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS**  
**DANS L'ÉTABLISSEMENT**

**ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS**

**LIENS VERS LES FICHES SÉQUENCES :**

▲ **CYCLE 3 « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »**

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-JE-ME-PRESENTE-JE-MAPPELLE.pdf>

▲● **CYCLE 3 ET 4 « J'APPRENDS À EXERCER MES RESPONSABILITÉS DE DÉLÉGUÉ(E) »**

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/C3-4-JAPPRENDS-A-EXERCER-MES-RESPONSABILITES-DE-DELEGUE.pdf>

■ **LYCÉE « TOUS ENGAGÉS ! »**

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/LYCEE-TOUS-ENGAGES.pdf>

**RESSOURCES :**

- Livre d'or des éco-délégués | Académie de Clermont-Ferrand ([ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr))  
<http://www.ac-clermont.fr/actualite/livre-dor-des-eco-delegues-2021-06-22/a-la-une-principale-03-14/>
- Dossier de synthèse, CNESECO, 2018, « Engagements citoyens des lycéens »  
[http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/09/180906\\_Dossier\\_synthese\\_engagement.pdf](http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/09/180906_Dossier_synthese_engagement.pdf)
- Guide de la Démocratie scolaire, Ministère de l'Éducation Nationale, 2021  
<https://eduscol.education.fr/document/7793/download>
- Accompagner les délégués, CRDDP Grenoble, 2014
- Delahaye, J. (2012). Le Conseiller Principal d'Éducation : de la vie scolaire à la politique éducative. Paris : Berger-Levrault.
- Roche, G., et Niveau, M. (1993). L'apprenti-citoyen une éducation civique et morale pour notre temps. Paris : ESF éd.
- Suslamare, G. (1999). J'apprends la démocratie à l'école : Journal d'un lycéen. Grenoble : CRDP de l'Académie de Grenoble.
- "Parcours citoyen, comme les trois autres parcours"  
<https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/parcours-educatifs-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture>

**CONTACTS :**

- Pôle civique jeunesse, engagement, citoyenneté de l'Académie de Toulouse (en fonction des thématiques)  
<https://www.ac-toulouse.fr/pole-civique-122528>
- DAVL l'académie de Toulouse

# PERSPECTIVES

Le document ne saurait être définitif. D'autres thématiques pourront être abordées au gré de vos expériences et de vos projets menés dans les établissements. Les référents bassin CPE et leurs correspondants académiques auront à cœur de relayer vos propositions et de compléter cet outil collaboratif au service de la réussite de tous nos élèves, membres de la communauté éducative à part entière, et citoyens en devenir.

**« Personne ne naît bon citoyen, bon démocrate ou bon dirigeant ; cela prend du temps et de l'éducation. » Kofi Annan**



## LE COMITÉ DE RÉDACTION

### Responsable du projet et rédactrice en chef :

Moari Lucyna, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire

### Rédacteurs :

Correspondants académiques CPE, membres du groupe ressource :

Barolle Isabelle, Barrat Benoît, Blotas Gaëlle, Bonfante Carole, Palhares Miguel, Respaud Alexandra

CPE Référents de bassins :

Castagné Elise, Ettori-Garcia Sabine, Gautier Catherine, Ghouirgate Naïma, Jardin Cyril, Laloï Catherine, Pernet Myriam, Terrier Camille

Chargée de mission CPE auprès de l'Inspection EVS :

Deleglise Marie-Rose

### Maquette et mise en page :

Liquet Mélodie, CPE de l'académie de Guyane

### Remerciements particuliers :

Borie Valérie, CPE, pour la relecture du document - Gazeau Sébastien, chargé de mission auprès de l'Inspection SVT - Lindemann Jodie, CPE web auteure, pour la vérification et la création des liens vers les supports et ressources - Liquet Mélodie pour la conception graphique et l'aide dans la réalisation du projet.



